

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2008

CAST SA

CAST SA au capital de 4 821 754,40 €

3, rue Marcel Allégot – 92190 Meudon RC Nanterre B 379 668 809 – APE 722 Z Tél / Fax :
33 (1) 46 90 21 00/01



1 RAPPORT DE GESTION

1.1 EVOLUTION DES ACTIVITES

1.1.1 MARCHÉ

Le climat économique est d'évidence très mauvais, mais les tendances spécifiques du marché sont en ligne avec la proposition de valeur de l'entreprise : la diminution des risques opérationnels et l'amélioration continue de la satisfaction utilisateurs des applications logicielles métiers sont au cœur des préoccupations des responsables informatiques, principales cibles commerciales de CAST.

Les grandes SSII européennes et américaines constituent également une cible intéressante pour CAST. Globalisation des ressources et compétition accrue les obligent à s'industrialiser au plus vite, et CAST, en tant que système de mesure et de contrôle continu de la qualité des travaux de programmation logicielle, est un agent de maturité immédiat qui, comparé à des outils de productivité individuels nécessitant une formation particulière pour leurs milliers de développeurs, est très peu coûteux à mettre en œuvre.

Enfin, le cas des grandes SSII indiennes est à mettre en exergue : toutes sont à la recherche de solutions indépendantes garantissant d'une part la qualité technique de leur travaux de développement informatiquement, et d'autre part une grande transparence vis-à-vis de leurs clients, permettant de diminuer considérablement les risques habituellement associés, à tort ou à raison, aux travaux informatiques « offshore ».

1.1.2 POSITIONNEMENT, MATURETE DE L'OFFRE

CAST continue de faire des progrès significatifs en Ingénierie logicielle et en marketing. L'offre logicielle est extrêmement stable et mature avec une couverture des technologies et langages de programmation inégalée, capable de supporter la plupart des technologies utilisées dans un système d'information de gestion des grandes entreprises. Le positionnement exprime de mieux en mieux une proposition de valeur impactant la performance opérationnelle métier des entreprises ciblées.

1.1.3 CAPACITE D'EXECUTION ET PRESENCE TERRAIN

La force de vente directe aux USA et dans les principaux pays européens est expérimentée et stable, et les investissements passés en business développement auprès des grandes SSII portent leurs fruits. La plupart des grands intégrateurs sont aujourd'hui de solides partenaires qui accompagnent de plus en plus souvent la force de vente sur le terrain. Enfin, en particulier aux USA, CAST construit un réseau de partenaires avec la quasi-totalité des sociétés de consulting spécialisées dans la qualité logicielle, lesquelles construisent des offres de services s'appuyant sur la technologie CAST.

1.1.4 COMPETITION

La compétition est toujours très fragmentée, représentée par de nombreux acteurs ne couvrant qu'un sous ensemble de fonctionnalités ou de couverture technologique.

Le produit logiciel CAST est le résultat de plus de 16 années de travaux de R&D, qui cumulés représentent environ 50 millions d'euros d'investissement. L'analyse des langages de programmation et des multiples technologies (Bases de données, Serveur d'applications...etc) utilisée pour bâtir les systèmes d'information représente un travail de longue haleine et est très difficile à stabiliser. Chaque année, de nouveaux acteurs souvent spécialisés sur un langage, se lancent mais se rendent rapidement compte de l'ampleur et



de la difficulté de la tâche dans le temps, et font machine arrière, ou se concentrent sur une niche technologique.

D'autres acteurs fournissent des capacités d'analyse très rudimentaires et superficielles, donnant lieu par exemple à des indices de complexité du code source, ou à des métriques de volumétrie, dont il est bien difficile de dériver de la valeur.

A ce jour, seul CAST offre au marché une plateforme d'analyse d'applications couvrant le C, C++, le Java, le Cobol, les différents SQL et leur bases de données (Oracle, DB2, MS SQL Server .etc), les langages et technologies propres aux applications WEB et aux sites Mainframe, et enfin les langages utilisés par les ERP tels SAP, Siebel, Peoplesoft, Amdocs., etc.

L'analyse fine, approfondie, des grammaires de tous les langages de programmation majeurs constitue une très sérieuse barrière à l'entrée pour d'éventuels concurrents, et plus que les investissements nécessaires à la R&D initiale, les 3 ou 4 années nécessaires à la stabilisation d'une offre font souvent reculer les investisseurs et/ou entrepreneurs.

1.2 RAPPORT SUR LES COMPTES CONSOLIDES

GRUPE CAST CONSOLIDE	<i>(En milliers 31-déc-08 31-déc-07 d'Euros)</i>	
Chiffre d'affaires consolidé	30 105	30 635
Résultat opérationnel consolidé	1 663	2 305
Résultat financier	-37	-309
Résultat net consolidé part du groupe	1 551	1 948

1.2.1 CHIFFRE D'AFFAIRES ET RESULTAT CONSOLIDE DU GROUPE CAST SA AU 31 DECEMBRE 2008

Tableau de comparaison de chiffre d'affaires 2008 par trimestre comparé à 2007

M€	2008 (T1)	2008 (T2)	2008 (T3)	2008 (T4)	2008 (12 mois)	2007 (12 mois)	Var
CA Logiciels	4,3	6,2	5,2	10,4	26,1	26,1	
CA Consulting	1,2	1,4	0,8	0,6	4	4,5	-0,5
Chiffre d'Affaires	5,5	7,5	6,1	11	30,1	30,6	-0,5

Tableau de répartition du chiffre d'affaires consolidé 2008 / 2007 par zone géographique

(Montant en milliers d'euros)

CHIFFRE D'AFFAIRES	2008		2007		Variation	
	Logiciel	Consulting	Logiciel	Consulting	Logiciel	Consulting
France	11 422	3 854	11 192	4 393	230	-539
Belgique	1 081	120	1 588	117	-507	3
Angleterre	2 482		1 749		733	
Italie	1 556		1 372		184	
Suisse	192		292		-100	
Allemagne	1 846		3 755		-1 909	
Etats-Unis	7 242		5 925		1 317	
Espagne	310		254		56	
TOTAL	26 131	3 974	26 125	4 510	4	-536



Sur l'ensemble de l'année 2008, le chiffre d'affaires de CAST reste stable sur l'activité Logiciel et diminue de 12 % sur l'activité Consulting.

A l'heure où les investissements logiciels sont examinés à la loupe par les directions financières, CAST est parvenu à vendre près de 9 M€ de produits Logiciels (hors maintenance) sur les 3 derniers mois de l'année, en hausse de 24% par rapport à la même période l'année précédente. La proposition de valeur de CAST est bien en phase avec la période actuelle.

Cette performance s'explique par plusieurs facteurs :

- Tout d'abord, le décollage de la filiale américaine du Groupe qui dépasse la barre des 10 M\$ de chiffre d'affaires sur l'année, en hausse de 30% par rapport à 2007.
- Ensuite, le succès continu des solutions CAST auprès des SSII, avec des ventes à 7 chiffres pour certaines d'entre elles sur la fin de l'année.
- Enfin, la dynamique montante autour de la notion de qualité interne des applications, qui trouve de plus en plus écho auprès des décideurs informatiques.

Le grand nombre de références financières signées sur cette fin d'année (AXA, MMA, Société Générale, BNP Paribas, Manulife, Freddie Mac), secteur particulièrement touché par la crise, montre bien à quel point les solutions CAST répondent aux problématiques actuelles de réduction des risques IT par l'amélioration de la qualité interne des applications. Les autres secteurs, également utilisateurs intensifs de l'IT comme les Telecom par exemple, sont également très réceptifs aux solutions CAST.

Parallèlement, l'activité consulting connaît une baisse sensible de 0,5 M€ de son chiffre d'affaires. Cette diminution est une conséquence directe du nouveau positionnement décidé par la direction du Groupe pour plus de synergies avec l'activité du logiciel CAST.

1.2.2 RESULTAT OPERATIONNEL CONSOLIDE

Le résultat opérationnel consolidé s'établit à + 1,7 million d'euros contre + 2,3 millions d'euros sur 2007. Les charges d'exploitation sont stables.

Par secteur d'activité et pays, le résultat opérationnel se décompose de la manière suivante (après rattachement des charges de structure au prorata du chiffre d'affaires) :

(Montant en milliers d'euros)

Résultat opérationnel	2008		2007		Variation	
	Logiciel	Consulting	Logiciel	Consulting	Logiciel	Consulting
France	3 033	93	2 964	680	69	-587
Belgique	169	21	119	19	50	2
Angleterre	103		-960		1 063	
Italie	-96		-360		264	
Suisse	-133		-7		-126	
Allemagne	113		976		-863	
Etats-Unis	-1 592		-1 014		-578	
Espagne	-48		-112		64	
	1 549	114	1 606	699	-57	-585

Cette présentation démontre la stabilité des opérations sur l'activité logiciel et le changement de positionnement stratégique sur les activités du consulting.



- 100 % du capital de la société CAST SOFTWARE Limited
- 99 % du capital de la société CAST Italia Srl
- 98 % du capital de la société CAST SWITZERLAND sarl
- 100 % du capital de la société CAST GmbH
- 100 % du capital de la société CAST SOFTWARE ESPANA



1.3 RAPPORT SUR LES COMPTES SOCIAUX

CAST SA (En milliers d'Euros)	31-déc-08	31-déc-07
Chiffre d'affaires	20 975	21 276
Résultat d'exploitation	1 906	2 462
Résultat financier	789	- 1 022
Résultat exceptionnel	-2 298	- 538
Résultat net	492	891

1.3.1 CHIFFRE D'AFFAIRES ET RESULTAT CAST SA AU 31 DECEMBRE 2008

Les charges d'exploitation augmentent de 0,3 million d'euros. On relève une légère augmentation du poste de sous-traitance 0,2 million d'euros et une légère diminution des charges de personnel de - 0,1 million d'euros.

Par ailleurs, les autres achats et charges externes augmentent de + 0,3 million d'euros principalement sous l'effet d'une augmentation des sous-traitants travaillant sur des implémentations produits. Enfin on relève une augmentation des dotations aux provisions de 0,2 million d'euros principalement expliqué par la couverture du risque complémentaire sur la filiale française Press & Communications.

Le résultat d'exploitation est positif de 1,9 million d'euros.

Le résultat financier est de +0,7 million d'euros incluant en particulier une dotation nette de provision pour perte de change de +0,7 million d'euros.

Le résultat exceptionnel s'élève à fin 2008 à -2,3 millions d'euros. Ce résultat est exclusivement expliqué par les provisions complémentaires sur comptes courant constituées sur les filiales américaines et anglaises.

Le résultat net de CAST SA s'établit en conséquence à +0,5 million d'euros.

1.3.2 RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL DE CAST SA AU 31 DECEMBRE 2008

Conformément aux dispositions de l'article L.233-13 du Code de Commerce et compte tenu des informations reçues en application des articles L. 233-7 et L.233-12 du Code de Commerce, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires possédant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital ou des droits de vote, au 31 décembre 2008 :

	% capital	% droit de vote
Vincent DELAROCHE	> 15 %	> 15%
AGF Private Equity	> 25 %	> 30 %
TempoVest Fund	> 15 %	> 15 %
Gérard KARSENTI	< 5 %	< 5%

1.3.3 FAITS CARACTERISTIQUES DE LA PERIODE

Aucun fait caractéristique significatif n'est à relever sur l'exercice.



1.3.4 DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Le montant des dépenses et des charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts que nous avons engagées au cours de l'exercice écoulé, s'élève à 31 541 € et qui correspondent à un impôt sur les sociétés de 10 512 €.

1.3.5 CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.225-38 DU CODE DE COMMERCE

Votre président est administrateur de la société CAST Benelux, « sole dirretor » de CAST Italia, président de CAST Inc, ainsi que gérant de CAST GmbH. Il est à ces titres indirectement intéressé aux lettres de confort au profit de CAST Benelux et CAST GmbH, à l'affectation en réserve spéciale dans les livres de CAST Italia des créances de la maison mère, ainsi qu'à l'abandon de créances sur la filiale CAST Inc, que le Conseil pourrait réaliser en 2009 (voir ci-dessous). Ces transactions relèvent de la procédure prévue à l'article L 225-38 du Code de commerce.

La convention d'assistance financière entre la société CAST SA et ses filiales selon laquelle les dettes supérieures à un an d'ancienneté sont inscrites en compte courant rémunéré le dernier jour de chaque semestre s'est poursuivie sur l'exercice et constitue une transaction relevant de la procédure prévue à l'article L 225-38 du Code de commerce.

1.3.6 LISTE DES CONVENTIONS NORMALES ET COURANTES EN VIGUEUR DANS LA SOCIETE A CE JOUR

- Il existe un contrat de distribution entre CAST et chacune de ses filiales qui a en charge la commercialisation des produits logiciels de CAST.
- Il existe une convention d'assistance administrative et financière entre CAST et ses filiales.
- Il existe une convention de refacturation à CAST SA des coûts de l'activité « Corporate groupe » directement supportées par la filiale américaine,

1.3.7 ENGAGEMENTS DE CAST SA DONNES A SES FILIALES

Engagement d'abandon de créance sur la filiale américaine CAST Inc.

Le Conseil d'Administration s'était engagé fermement au 31 décembre 2003 à procéder à un abandon de créance sur la filiale américaine CAST Inc, pour un montant minimum de 5 480 K\$.

Après examen des éléments 2008 de l'activité US et des prévisions de performance de la filiale américaine sur 2009 et les années suivantes, en date du 19 décembre 2008, le Conseil a maintenu le principe de cet engagement mais l'a décalé dans le temps, et s'est proposé de revoir l'opportunité de faire un abandon de créance au cours de l'année 2009, et n'a proposé en conséquence aucun abandon de créance en 2008.

Soutien financier des filiales en 2008

Les filiales CAST Benelux SA, CAST Italia Srl et CAST GmbH ont des situations nettes négatives à fin 2008. En application de la législation italienne, CAST Italia a procédé sur le 1er semestre 2008 à l'affectation en réserve spéciale du compte-courant envers sa maison mère, pour un montant de la perte 2007 de 188 K€. La perte 2008 de la filiale italienne s'élevant à 48 K€, l'affectation en réserve spéciale de ce montant se fera sur le début 2009. Une dotation aux provisions pour dépréciation sur créance rattachée aux participations pour ce montant a été comptabilisée dans les comptes de CAST SA au 31 décembre 2008. Pour les filiales belge et allemande, le soutien financier a pris la forme d'une lettre de confort générique.



1.3.8 LISTE DE L'ENSEMBLE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCES DANS TOUTES SOCIETES PAR CHACUN DES MANDATAIRES DURANT L'EXERCICE ECOULE

	CAST	Date de nomination	Autres fonctions
V. DELAROCHE	Président – Directeur Général	02.10.1990	Administrateur CAST Bénélux Sole directeur de CAST Italia Administrateur unique dans CAST Espana Gérant dans CAST GmbH Gérant CAST Switzerland Président et CEO de CAST Inc
G. KARSENTI	Administrateur – Directeur ISV	20/04/2002	Director de CAST Software Ltd (UK)
David TATE	Administrateur Représentant TempoVest	12/09/2007	BIW Technologies PLC, UK Cerillion Technologies Limited, UK Message Pad Limited, UK Digital Route AB, Sweden Neophotonics Inc, US TES Electronic Systems SarL, France TraceOne SA, France
F. BARBARA	Administrateur	29/06/2000	

1.3.9 REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

Gérard Karsenti dispose d'un véhicule de fonction. François Barbara bénéficie de 10 000 Bons de Souscription d'Actions. Les autres administrateurs n'ont pas d'avantages en nature ni d'option de souscription d'actions

Les mandataires sociaux n'ont reçu aucune rémunération sous forme de salaires ou de jetons de présence ou avantage de toute nature durant 2008 de la part des sociétés filiales appartenant au périmètre de consolidation de CAST SA.

Les rémunérations des mandataires sociaux ont été les suivantes :

en €	2008			
	Salaire brut fixe	Salaire brut variable	Avantage en nature (*)	Salaire brut total
Vincent Delaroche	198 176			198 176
Gérard Karsenti	99 092	9 600	3535	112 227
François barbara	-		-	-
David Tate	-		-	-

Il n'existe aucun salaire au titre de l'année 2008 non encore versé aux mandataires sociaux.



1.3.10 ACTIONNARIAT SALARIE

A la connaissance de la Société, 16 actionnaires salariés inscrits au nominatif possèderaient 19% du capital de la société. Le nombre actions détenues par les salariés hors de la gestion nominative n'est pas à ce jour connu par la Société.

1.3.11 RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

De par son activité la Société ne présente pas de risque pour l'environnement.

1.3.12 INFORMATIONS D'ORDRE SOCIAL

- Effectifs

L'effectif moyen du groupe en 2008 a été de 209 personnes. L'effectif moyen de CAST SA a été quant à lui de 145 personnes. La quasi totalité des salariés est embauchée sous contrat à durée indéterminée.

- Licenciements

La société CAST SA a procédé à 3 licenciements en 2008 répartis sur l'ensemble des sociétés.

- Accord 35 heures

CAST SA a mis en place un accord 35 heures prenant effet le 1er Janvier 2001 en conformité avec l'accord de branche dont elle dépend.

- Accord de participation

Dans le cadre de l'accord de participation au titre de 2008, le montant de la participation des salariés de CAST SA est nul.

- Accords collectifs en vigueur chez CAST SA

Accord 35 heures ; Accord de participation

- La formation

Le montant dépensé par CAST SA au titre de la formation professionnelle sur la période est de 153 K€. De par son activité CAST réalise beaucoup de formations en interne qui ne sont pas valorisées.

- L'emploi et l'insertion des travailleurs handicapés

CAST SA remplit ses obligations de cotisations auprès de l'AGEFIPH.

- Sous-traitance

CAST SA a assez peu recours à la sous-traitance.

1.3.13 FAITS MARQUANTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.



1.3.14 TABLEAU SUR LES DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Aucune délégation de l'assemblée générale du 22 mai 2008 décrite ci après n'ont été utilisée sur l'année 2008.

Assemblée	Résolution	Délégation	durée	Utilisation	Solde
22 mai 2008	11ème	Montant nominal avec maintien du DPS max de 2 100 000 Euros	26 mois	Néant	2 100 000 euros
22 mai 2008	12ème	Montant nominal avec suppression du DPS max de 2 100 000 Euros	26 mois	Néant	2 100 000 euros
22 mai 2008	19ème	Montant nominal par incorporation de réserves bénéfice ou primes maximum de 4 000 000 euros	26 mois	Néant	2 100 000 euros
22 mai 2008	25ème	Montant nominal avec suppression du DPS max de 2 100 000 Euros au profit de sociétés ou fonds gestionnaires d'épargne collectif investissant dans le secteur des technologies	18 mois	Néant	2 100 000 euros
22 mai 2008	26ème	Montant nominal avec suppression du DPS max de 2 100 000 Euros au profit de conseillers, consultant, personnes physiques ou morales conseillant occasionnellement ou régulièrement la société en matière de politique de développement	18 mois	Néant	2 100 000 euros

1.4 PERSPECTIVES D'AVENIR

En tablant sur des conditions de marché aussi difficiles qu'aujourd'hui tout au long de l'année 2009, le management de CAST a budgété des investissements prudents centrés sur l'amélioration de la productivité commerciale et une diminution des charges de structure. Un chiffre d'affaires en croissance et un bon niveau de rentabilité sont néanmoins attendus, découlant des effets combinés suivants :

- * l'augmentation des revenus de maintenance,
- * l'amélioration de la productivité marketing et commerciale,
- * la qualité et du volume des affaires en portefeuille,
- * l'effet de levier de ses partenariats avec les grands intégrateurs.

Le groupe est confiant dans ses perspectives d'avenir grâce en particulier aux axes suivants :

a. La Qualité et force de frappe commerciale pour introduire la plateforme logicielle CAST au sein des 2000 entreprises globales et des grandes SSII, est en constante augmentation :

- Renforcement des équipes de business development en charge des partenariats actifs avec les SSII telles Cap Gemini, AtosOrigin, Sopra, CSC, IBM Global Service ;
- Un intérêt grandissant de la part des top 10 SSII indiennes, qui voient en CAST un moyen d'offrir la transparence, la sécurité et la proximité attendues de leurs clients nord-américains et européens.



b. Un parc client grandissant servant de références actives dans tous les secteurs, de nombreuses nouvelles références clefs acquises en 2008, représentant un potentiel de chiffre d'affaires récurrent important.

c. Un soutien croissant des Analystes, en particulier Gartner Group et Forester aux USA.

d. La qualité et le volume du portefeuille d'affaires et des partenariats d'intégration d'ores et déjà identifiés sont nettement supérieurs à ceux constatés à la même époque en 2008, en particulier aux USA et en France. . En outre, le risque est mieux reparté entre La France, le Royaume-Uni, les Etats-Unis, l'Allemagne et l'Europe du sud, et les partenaires intégrateurs, là où il y a quelques temps encore une grande partie du chiffre d'affaires à développer reposait beaucoup sur la France.

e. Renouvellement de maintenance :. Le chiffre d'affaires maintenance pèse 7 M€ en 2008. Le budget prévoit 8 M€ pour l'année 2009.

f. Renforcement des effectifs marketing : Dès le début de l'année 2009 CAST a investi dans des ressources marketing dont l'objectif principal est d'améliorer la productivité de la force de vente et dans une année comme 2009, d'assurer une meilleure efficacité.

g. Des investissements R&D restant élevés à plus de 5 millions d'euros

h. Des frais de fonctionnement sous contrôle, avec un effort notable de réduction des coûts de structure et de fonctionnement attendu en 2009 (-0,3 million d'euros environ)

Les commissaires aux comptes relatent dans leur rapport général l'accomplissement de leur mission.

Fait à Meudon

Le 10 mars 2009

Le Conseil d'Administration



TABLEAU DES 5 DERNIERS EXERCICES

NATURE DES INDICATIONS	EXERCICES CONCERNES				
	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE :					
Capital social :	4 821 754	4 819 378	4 806 090	3 767 529	3 099 338
Nombre des actions ordinaires existantes :	12 054 386	12 048 446	12 015 226	9 418 822	7 748 344
Nombre d'actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes :					
Nombre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations :				1 750 000	1 750 000
- par exercice de droits de souscription :	543 485	498 315	445 565	526 215	294 095
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE :					
Chiffre d'affaires hors taxes :	20 975 343	21 276 099	16 164 934	14 156 920	13 280 329
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions :	3 653 787	3 917 497	-472 011	896 930	451 938
Impôts sur les bénéfices :	-94 575	11 050	56 071	-263 105	158 681
Participation des salariés due au titre de l'exercice :	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions :	492 527	890 783	-5 719 471	-1 549 388	-1 458 656
Résultat distribué :	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
RESULTATS PAR ACTION :					
Résultat après impôts et participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions :	0,31	0,32	-0,04	0,12	0,04
Résultat après impôts et participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions :	0,04	0,07	-0,48	-0,16	-0,19
Dividende net attribué à chaque action :	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Dividende brut attribué à chaque action :	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
PERSONNEL :					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice :	145	143	142	119	107
Montant de la masse salariale de l'exercice :	9 272 060	9 335 310	8 847 966	6 916 832	6 637 164
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité Sociale, etc ...) :	4 261 157	4 303 058	4 146 476	3 170 082	2 989 713



2 DONNEES FINANCIERES

2.1 COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2008

BILAN CONSOLIDE

ACTIF - En milliers d'euros	Notes	31 dec 2008	31 dec 2007
Immobilisations incorporelles	Note 4	2 937	2 112
Immobilisations corporelles	Note 5	291	293
Immobilisations financières	Note 6	186	193
Impôts différés	Note 8	460	60
Total des actifs non courants		3 874	2 658
Créances clients	Note 7	16 367	14 886
Autres actifs courants	Note 7	1 398	1 559
Trésorerie et équivalent de trésorerie		3 339	2 050
Total des actifs courants		21 103	18 495
TOTAL ACTIF		24 977	21 153

PASSIF - En milliers d'euros	Notes	31 dec 2008	31 dec 2007
Capital social	Note 9	4 822	4 819
Primes liées au capital	Note 9	24 543	24 343
Réserves et résultat part du groupe		(23 726)	(25 095)
Total capitaux propres		5 639	4 067
Impôts différés passif	Note 8	446	
Dettes portant intérêts - Echéances supérieures à 12 mois		6	28
Engagement de retraite	Note 12	281	252
Total dettes non courantes		733	280
Dettes fournisseurs	Note 11	1 402	1 192
Dettes financières à court terme	Note 10	3 525	2 939
Provisions courantes	Note 12	95	95
Autres Crédeurs	Note 11	13 584	12 580
Total dettes courantes		18 606	16 806
TOTAL PASSIF		24 977	21 153



COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

En milliers d'euros	Notes	31 dec 2008	31 dec 2007
Vente de logiciel		26 131	26 125
Vente de consulting		3 974	4 510
Chiffre d'affaires	Note 3	30 105	30 635
Frais de personnel	Note 14	19 682	19 077
Achats et Charges externes	Note 15	6 448	6 425
Impôts et taxes		691	699
Dotations nettes aux amortissements et provisions	Note 16	1 457	1 758
Autres produits et charges d'exploitation		165	371
Résultat opérationnel	Note 3	1 663	2 305
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie			
Coût de l'endettement financier Brut		168	185
Coût de l'endettement financier Net	Note 17	(168)	(185)
Autres produits (+) et Charges financières (-)	Note 17	131	(125)
Charges d'impôt sur le résultat	Note 18	75	48
Résultat net consolidé		1 551	1 948
Résultat net part des minoritaires	Note 13		
Résultat net part du Groupe		1 551	1 948
<i>Nombre moyen d'actions en circulation</i>		<i>12 050 179</i>	<i>12 025 811</i>
<i>Résultat net par action (en euros)</i>		<i>0,13</i>	<i>0,16</i>
<i>Résultat net dilué par action (en euros)</i>		<i>0,13</i>	<i>0,16</i>



TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

en milliers d'euros	31 dec 2008	31 dec 2007
RESULTAT NET CONSOLIDE	1 551	1 948
<u>Annulation des opérations sans impact trésorerie :</u>		
Dotations nettes aux amortissements et provisions	1 748	1 758
Imposition différée	54	28
Stock options et autres opérations non monétaires	(37)	(22)
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT	3 317	3 711
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	(412)	(272)
Intérêts financiers non décaissés	(4)	(6)
Flux de trésorerie générés par l'activité	2 901	3 433
FLUX DE TRESORERIE NETS GENERES PAR L'ACTIVITE	2 901	3 433
Acquisitions d'immobilisations (y compris les coûts de développement)	(2 208)	(1 744)
Cessions d'immobilisations	15	
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	(2 193)	(1 744)
Augmentations de capital en numéraire	7	54
Emission d'emprunts	585	(1 995)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	592	(1 941)
VARIATION DE TRESORERIE	1 300	(252)
TRESORERIE D'OUVERTURE (*)	2 050	2 650
TRESORERIE DE CLÔTURE (*)	3 339	2 050
Dont incidence des variations de cours des devises	(12)	(183)



VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

Montant en milliers d'euros	Capital	Primes liées au Capital	Ecart de conversion	Réserves et résultats consolidés	Total Capitaux Propres
Capitaux propres au 1 janvier 2007	4 806	24 324	(69)	(27 008)	2 053
Augmentation de capital	13	41			54
Plans d'option d'achats d'actions réservés aux salariés		(22)			(22)
Ecart de conversion (*)			34		34
Résultat net de la période				1 948	1 948
Capitaux propres au 31 décembre 2007	4 819	24 343	(35)	(25 060)	4 067
Augmentation de capital	3	4			7
Plans d'option d'achats d'actions réservés aux salariés		196			196
Ecart de conversion (*)			(182)		(182)
Résultat net de la période				1 551	1 551
Capitaux propres au 31 dec 2008	4 822	24 543	(217)	(23 509)	5 639

(*) Le Groupe constate en capitaux propres l'écart de conversion résultant de la variation de change relatif aux comptes courants intraGroupes. Ces comptes courants sont considérés comme un investissement net de CAST dans ses filiales.



NOTE 1 NATURE DE L'ACTIVITE ET EVENEMENTS SIGNIFICATIFS

1.1 Informations generales

La Société CAST SA, constituée et domiciliée en France, a pour activité principale la conception, l'édition et la diffusion de logiciels. Elle a également pour activité le consulting et l'expertise technique dans le domaine des systèmes d'information professionnels.

CAST SA est une Société Anonyme enregistrée au RCS de Nanterre. Son siège social est situé au 6 rue Marcel Allégot 92190 MEUDON. La société est cotée au compartiment C d'Eurolist d'Euronext Paris.

Les états financiers consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration de CAST SA du 10 mars 2009. Ils présentent le bilan, le compte de résultat, le tableau de variation des capitaux propres, le tableau de flux de trésorerie et l'annexe ci-dessous.

1.2 Evènements significatifs

Aucun évènement significatif sur la période

1.3 Evènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement postérieur significatif à la clôture n'est à signaler.



NOTE 2 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

2.1 Base de preparation des etats financiers

Conformément au règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes comptables internationales, les comptes consolidés du Groupe CAST, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008, sont établis conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté par l'Union Européenne et publié par l'IASB. Ces normes comptables internationales sont constituées des IFRS (International Financial Reporting Standards), des IAS (International Accounting Standards), ainsi que de leurs interprétations, qui ont été adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2008. Ces textes sont disponibles sur le site internet de la Commission Européenne : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2008 sont établis suivant les principes et méthodes comptables identiques à ceux appliqués au 31 décembre 2008, les nouvelles normes et interprétations applicables en 2008 et détaillés ci-dessous n'ayant pas eu d'incidence sur les comptes du Groupe.

Nouvelles normes et interprétations applicables en 2008

Amendements à IAS 39/IFRS 7 – Reclassement d'actifs (10/08), publiés par l'IASB le 13/10/08 et approuvés par l'Union Européenne le 15/10/08 dans son règlement (CE) N° 1004/2008 modifié par le Règl. 1126/2008 du 31/12/2008. Cet amendement permet de reclasser, dans certaines conditions, des actifs financiers hors de la catégorie « Trading » ou hors de la catégorie « Actifs destinés à la vente, AFS » vers la catégorie « Prêts et créances ». L'application de cet amendement n'a pas d'impact sur les états financiers consolidés 2008.

Nouvelles normes et interprétations d'application ultérieure approuvées par l'Union européenne

- IAS 1 révisée – Présentation des états financiers (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009). Cette révision a pour objectif d'améliorer l'analyse et la comparaison de l'information donnée dans les états financiers.
- IAS 23, amendement relatif aux coûts d'emprunts (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009). Le Groupe n'ayant pas recours aux emprunts, la direction estime que cet amendement ne devrait pas s'appliquer.
- IFRS 8, segments opérationnels (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009). La direction évalue actuellement les impacts de cette norme sur la présentation des états financiers du Groupe ; le Groupe appliquera IFRS 8 à compter du 1er janvier 2009.
- IFRIC 11 relative aux options accordées au sein d'un Groupe et aux actions propres acquises en couverture de plans d'options. Cette interprétation confirme le traitement à appliquer dans certains cas particuliers d'avantages accordés aux employés des différentes entités d'un Groupe.
- IFRIC 14 « IAS 19- Plafonnement d'un actif au titre de prestations définies, obligations de financement minimum et leur interaction » (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009). L'impact potentiel de cette interprétation est en cours d'analyse."

Les autres textes publiés par l'IASB et d'application ultérieure au 31 décembre 2008 ne sont pas présentés car ils ne s'appliquent pas aux activités du groupe.



2.2 Modalités de consolidation

2.2.1 Méthode de consolidation

Les comptes annuels des sociétés contrôlées par CAST sont consolidés par intégration globale à compter de la date de prise de contrôle et jusqu'à la date de perte de contrôle des sociétés concernées. Il n'existe pas de participations dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable et qui doivent être mises en équivalence. Toutes les transactions significatives entre les sociétés intégrées, ainsi que les résultats internes au Groupe ont été éliminés.

2.2.2 Périmètre de consolidation

L'ensemble des sociétés du périmètre ont été consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Toutes les sociétés ci-dessous sont incluses dans le périmètre de consolidation des comptes 2008. Aucun changement de périmètre n'est intervenu par rapport à l'année 2007.

Nom	Siège	Registre du Commerce	% d'Intérêts	% contrôle	Secteur d'activité	
CAST SOFTWARE	INC	New York -USA	98,50%	98,50%	Distributeur	
CAST BENELUX	SA	Bruxelles - Belgique	99,88%	99,88%	Distributeur et consulting	
CAST SOFTWARE	LTD	Londres - Angleterre	100,00%	100,00%	Distributeur	
CAST ITALIA	S.R.L.	Milan - Italie	99,00%	99,00%	Distributeur	
PRESS ET COMMUNICATION	SARL	Meudon - France	RCS Nanterre B403262991	76,00%	80,99%	Revue spécialisée
CAST SOFTWARE SWITZERLAND	SARL	Genève - Suisse	98,00%	98,00%	Distributeur	
CAST GmbH	GMB	Francfort - Allemagne	100,00%	100,00%	Distributeur	
CAST SOFTWARE ESPAÑA	S.L	Madrid - Espagne	100,00%	100,00%	Distributeur	

2.2.3 Goodwill

Les écarts d'acquisition résultent de la différence entre le coût d'acquisition des titres des sociétés entrant dans le périmètre de consolidation et la quote-part du Groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs identifiables acquis à la date d'acquisition.

2.2.4 Méthode de conversion

Les éléments repris dans les Etats Financiers de chaque entité individuelle du Groupe sont évalués en utilisant la devise de l'environnement économique principal dans lequel l'entité fonctionne (devise fonctionnelle). Les comptes consolidés du Groupe sont présentés en euro qui est la devise fonctionnelle du Groupe et sa devise de présentation des comptes.

Les opérations en monnaies étrangères sont initialement enregistrées dans la monnaie fonctionnelle de l'entité au taux de change en vigueur à la date de la transaction. A la date de clôture, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de clôture. Tous les écarts sont enregistrés dans le compte de résultat.



Les bilans des sociétés situées hors de la zone euro (c'est-à-dire dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro) sont convertis en euros au taux de change de clôture et leurs comptes de résultat et flux de trésorerie au taux de change moyen de l'exercice. Les écarts de change résultant de la conversion des investissements nets du Groupe dans des entités étrangères et des emprunts et autres instruments de change désignés comme instruments de couverture de ces investissements sont inscrits dans les capitaux propres ; Lorsqu'une entité étrangère est cédée, ces écarts de conversion sont repris par le résultat en augmentation ou

diminution du résultat de cession. Les écarts d'acquisition et autres ajustements de juste valeur résultant de l'acquisition d'entités étrangères sont considérés comme étant des actifs et passifs de l'entité étrangère et convertis au taux de clôture.

Les taux retenus sont les suivants :

Devises	2008		2007	
	Clôture 2008	Taux moyen	Clôture 2007	Taux moyen
Livre sterling	1,0499	1,2360	1,3636	1,4650
Dollar	0,7185	0,6860	0,6793	0,7291
Franc suisse	0.6734	0.6240	0,6043	0,6087

2.2.5 Date de clôture

L'ensemble des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation clôture leurs comptes annuels au 31 décembre.

2.3 Méthodes et règles d'évaluation

2.3.1 Méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est constitué par les ventes de biens et services produits dans le cadre des activités principales du Groupe nettes de TVA, des remises accordées et des pénalités de retard.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lorsqu'il existe un accord formel avec le client, que la livraison est intervenue, que le montant du revenu peut être évalué de façon fiable, qu'il est probable que les avantages économiques associés à cette transaction reviendront au Groupe et que le Groupe a transféré à l'acheteur l'essentiel des risques et avantages inhérents à la propriété des biens. Dans le cas d'accords prévoyant une acceptation formelle des biens, équipements ou services reçus par le client, le chiffre d'affaires est différé jusqu'à la date d'acceptation.

Les ventes de services sont comptabilisées au cours de la période durant laquelle les services sont rendus, en fonction du degré d'avancement de la transaction évalué sur la base des services fournis, rapporté au total des services à fournir.

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Dans le cas où l'existence de différé de paiement aurait un effet significatif sur la détermination de la juste valeur, il en serait tenu compte en actualisant les paiements futurs.



2.3.2 Immobilisations incorporelles

Le Groupe a choisi de conserver le principe de l'évaluation des immobilisations incorporelles selon la méthode du coût historique amorti.

a) Frais d'études et de développement

Selon la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de recherche sont comptabilisés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus et les frais de développement sont obligatoirement immobilisés comme des actifs incorporels s'ils remplissent certaines conditions décrites ci-après. La société doit notamment démontrer :

- Son intention et sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme,
- Qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à la société,
- Et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Le coût des projets capitalisés à l'actif est égal à la somme des dépenses encourues à partir de la date à laquelle le projet a satisfait pour la première fois aux critères ci-dessus. Les frais de développements initialement pris en charge ne sont pas activés au cours de périodes futures.

Les autres frais de développement et d'études sont enregistrés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les coûts portés à l'actif et non encore amortis sont soumis à un test annuel de dépréciation

b) Autres immobilisations incorporelles

Ce poste correspond essentiellement au coût d'acquisition de logiciels.

2.3.3 Immobilisations corporelles

Le Groupe a choisi de conserver le principe de l'évaluation des immobilisations corporelles selon la méthode du coût historique amorti. Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », la valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition ou de production. Le coût historique comprend tous les coûts directement attribuables à l'acquisition.

Les amortissements sont constatés en diminution de la valeur brute des immobilisations selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimée des biens.

Les méthodes d'amortissement ont été les suivantes :

	Durée d'utilité	Méthode
	Durée de vie du logiciel 3 à 4	
Frais de développement	ans	Linéaire
Logiciels acquis	1 à 3 ans	Linéaire
Agencements, Aménagements divers	5 ans / 10 ans	Linéaire
Matériel de transport	5 ans	Linéaire
Matériel de transport (occasion)	3 ans	Linéaire
Matériel informatique et de bureau	3 ans / 5 ans	Linéaire
Mobilier de bureau	5 ans	Linéaire



Les méthodes d'amortissement, valeurs résiduelles et durées d'utilité initiales et résiduelles des actifs sont revues à chaque clôture et ajustées si nécessaire.

2.3.4 Location financement

La norme IAS17 « Contrat de location » définit les critères de classification des contrats de location. Elles sont présentées à l'actif pour la valeur actualisée des paiements futurs ou la valeur de marché si elle est inférieure. La dette correspondante est inscrite en passifs financiers. Ces immobilisations sont amorties selon le mode et les durées d'utilité décrits dans le paragraphe 2.3.3. Les locations en vertu desquelles la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété revient au Groupe sont classés en tant que contrats de location financement. Le Groupe ne retraite aucun contrat de location financement.

Les contrats de location en vertu desquels une partie importante des risques et des avantages inhérents à la propriété est conservée par le bailleur sont classés en contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple (nets des avantages obtenus du bailleur) sont comptabilisés en charges au compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

2.3.5 Dépréciation d'actifs non financiers

Les actifs immobilisés sont soumis à un test de perte de valeur conformément aux dispositions de la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », chaque fois que les événements ou changements de circonstances indiquent que ces valeurs comptables pourraient ne pas être recouvrables.

Le test de perte de valeur consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur recouvrable, qui est la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de cession et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est obtenue en additionnant les valeurs actualisées des flux de trésorerie attendus de l'utilisation de l'actif et de sa sortie infime. La juste valeur diminuée des coûts de cession correspond au montant qui pourrait être obtenu de la cession de cet actif, dans les conditions de concurrence normale diminuée des coûts directement liés à la cession.

Aux fins de l'évaluation d'une dépréciation, les actifs sont regroupés en unités génératrices de trésorerie, qui représentent le niveau le moins élevé générant des flux de trésorerie indépendants

Lorsque les tests effectués mettent en évidence une perte de valeur, celle-ci est comptabilisée afin que la valeur nette comptable de ces actifs n'excède pas la valeur recouvrable. Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'actif, une perte de valeur est enregistrée en résultat pour le différentiel.

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur d'utilité des immobilisations incorporelles et corporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, passés en revue à chaque clôture. Compte tenu de la nature des immobilisations au bilan, aucune dépréciation n'a été constatée.

2.3.6 Créances clients et dépréciations

Les créances clients sont enregistrées selon la méthode du coût amorti. Elles font l'objet de test de la valeur recouvrable, effectuées dès l'apparition d'indices indiquant que celle-ci



serait inférieure à la valeur au bilan de ces actifs et au minimum à chaque arrêté comptable. Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, une perte de valeur est enregistrée en compte de résultat.

Le suivi du risque de crédit est réalisé par chaque entité juridique. Il n'existe pas de concentration du risque sur une ou plusieurs entités. Les contreparties sont multiples et le poids des plus gros clients ne saurait être significatif sur l'ensemble du portefeuille client.

2.3.7 Actifs et passifs financiers

Les actifs financiers comprennent les immobilisations financières (cautions, dépôts de garanties, etc.), les titres de créances ou les titres de placement, y compris les instruments dérivés, et la trésorerie. Les passifs financiers comprennent les emprunts, les autres financements et découverts bancaires, les instruments dérivés et les dettes d'exploitation.

Les normes IAS32/39 ont été appliquées par le Groupe à partir du 1er janvier 2005. Lors de leur comptabilisation initiale les actifs ou passifs financiers sont évalués à leur juste valeur. Après leur comptabilisation initiale, les actifs financiers, y compris les dérivés qui constituent des actifs, sont évalués à leur juste valeur sauf en ce qui concerne les prêts et créances qui sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Après leur comptabilisation initiale, les passifs financiers sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les variations de la juste valeur des actifs financiers sont comptabilisées en compte de résultat et en capitaux propres pour les actifs financiers disponibles à la vente.

Pour les instruments d'emprunt assortis d'une option incorporée de conversion, le Groupe présente séparément au bilan la composante passif et la composante capitaux propres de ces instruments. S'il existe une relation de couverture désignée entre un instrument de couverture et un élément couvert la comptabilisation du profit ou de la perte sur l'instrument de couverture et sur l'élément couvert est comptabilisée conformément à la norme IAS 39.

La juste valeur des actifs et passifs financiers est déterminée par référence à un cours coté sur un marché actif lorsqu'il existe ou à un cours de marché. Lorsque les actifs et passifs financiers sont à court terme, la juste valeur de ces actifs est assimilable à leur valeur du bilan compte tenu de l'échéance proche de ces instruments.

2.3.8 Trésorerie

La trésorerie comprend les liquidités en comptes courants bancaires, les parts d'OPCVM de trésorerie et de titres de créances négociables, qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme et ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêts.

2.3.9 Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires sont la quote-part dans le résultat net et dans l'actif net d'une filiale, attribuable aux intérêts qui ne sont détenus par la mère, ni directement, ni indirectement par l'intermédiaire des filiales. Conformément à la norme IAS 27.35, lorsque, à la suite de pertes, la part revenant aux intérêts minoritaires dans les capitaux propres d'une entreprise consolidée par intégration globale devient négative, l'excédent



ainsi que les pertes ultérieures imputables aux intérêts minoritaires sont déduits des intérêts majoritaires, sauf si les associés ou actionnaires minoritaires ont l'obligation formelle de combler les pertes. Si, ultérieurement, l'entreprise consolidée réalise des bénéfices, les intérêts majoritaires sont alors crédités de tous ces profits jusqu'à ce que la partie qu'il avait assumée des pertes imputables aux intérêts minoritaires ait été totalement éliminée.

2.3.10 Impôts différés

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », des impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et passifs et leurs valeurs fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux, selon la méthode du report variable. Les différences sont temporaires lorsqu'elles doivent s'inverser dans un avenir prévisible. Ces actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés. Les impôts différés actifs ne sont comptabilisés que si leur récupération est considérée comme probable.

Conformément à la norme IAS 12, le Groupe CAST applique la possibilité de compenser les actifs et passifs d'impôts différés pour une même entité fiscale.

2.3.11 Provisions

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle à l'égard d'un tiers, résultant d'évènements passés et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, le montant des provisions correspond à la valeur actualisée des dépenses attendues jugées nécessaires pour éteindre l'obligation. Le taux d'actualisation retenu est un taux avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur de l'argent et des risques spécifiques à ce passif.

Les évènements futurs pouvant affecter le montant requis pour l'extinction de l'obligation sont pris en compte dans l'estimation du montant de la provision pour autres passifs lorsqu'il existe des indications objectives que ces évènements se produiront.

2.3.12 Engagement envers les salariés, avantages postérieurs à l'emploi

Les sociétés du Groupe disposent de différents régimes de retraite. Les régimes sont généralement financés par des cotisations versées à des compagnies d'assurance ou à d'autres fonds administrés et évalués sur la base de calculs actuariels périodiques. Le Groupe dispose de régimes à prestations définies et de régimes à cotisations définies. Un régime à cotisations définies est un régime de retraite en vertu duquel le Groupe verse des cotisations fixes à une entité indépendante. Dans ce cas, le Groupe n'est tenu par aucune obligation légale ou implicite le contraignant à abonder le régime dans le cas où les actifs ne suffiraient pas à payer, à l'ensemble des salariés, les prestations dues au titre des services rendus durant l'exercice en cours et les exercices précédents. Les régimes de retraite qui ne sont pas des régimes à cotisations définies sont des régimes à prestations définies. Tel est le cas, par exemple, d'un régime qui définit le montant de la prestation de



retraite qui sera perçue par un salarié lors de sa retraite, en fonction, en général, d'un ou de plusieurs facteurs, tels que l'âge, l'ancienneté et le salaire.

Conformément à la norme IAS 19 « Avantages du personnel », le passif inscrit au bilan au titre des régimes de retraite et assimilés à prestations définies correspond à la valeur actualisée de l'obligation liée aux régimes à prestations définies à la clôture, déduction faite des actifs des régimes, ainsi que des ajustements au titre des écarts actuariels et des coûts des services passés non comptabilisés. L'obligation au titre des régimes à prestations définies est calculée chaque année par des actuaires indépendants selon la méthode des unités de crédit projetées. La valeur actualisée de l'obligation au titre des régimes à prestations définies est déterminée en actualisant les décaissements de trésorerie futurs estimés sur la base d'un taux d'intérêt d'obligations d'entreprises de première catégorie, libellées dans la monnaie de paiement de la prestation et dont la durée avoisine la durée moyenne estimée de l'obligation de retraite concernée.

Les gains et pertes actuariels, découlant d'ajustements liés à l'expérience et de modifications des hypothèses actuarielles, et dépassant 10 % de la valeur des actifs du régime ou, si le montant est supérieur, 10 % de la valeur actualisée de l'obligation au titre des régimes à prestations définies, sont comptabilisés en résultat sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des salariés concernés.

Les coûts au titre des services passés sont immédiatement comptabilisés en résultat, à moins que les modifications du régime de retraite ne soient subordonnées au maintien des employés en activité sur une période déterminée (la période d'acquisition des droits). Dans ce dernier cas, les coûts au titre des services passés sont amortis de façon linéaire sur cette période d'acquisition des droits.

S'agissant des régimes à cotisations définies, le Groupe verse des cotisations à des régimes d'assurance retraite publics ou privés sur une base obligatoire, contractuelle ou facultative. Une fois les cotisations versées, le Groupe n'est tenu par aucun autre engagement de paiement. Les cotisations sont comptabilisées dans les charges liées aux avantages du personnel lorsqu'elles sont exigibles. Les cotisations payées d'avance sont comptabilisées à l'actif dans la mesure où ce paiement d'avance aboutit à une diminution des paiements futurs ou à un remboursement en trésorerie.

2.3.13 Dette du factor

Pour financer une partie de son fond de roulement, le Groupe finance une partie de ses factures clients auprès d'une société d'affacturage. Un fond de garantie est constitué en fonction du pourcentage de l'encours des créances transférées. En cas d'insolvabilité des clients pour lesquels les créances ont été transférées au factor, celui-ci a la possibilité de mettre en jeu la garantie. Les droits contractuels au flux de trésorerie sont donc conservés à la société CAST. En conséquence, le Groupe maintient à l'actif les créances transférées et reclasse la dette envers le factor en dettes financières à court terme.

2.3.14 Plan de souscription et d'achat d'actions

Des options de souscription d'actions peuvent être accordées à un certain nombre de salariés du Groupe. Elles donnent droit à souscrire à des actions CAST pendant un délai de 10 ans à un prix d'exercice fixe déterminé lors de leur attribution.



Les options font l'objet d'une évaluation à leur juste valeur, à la date d'octroi. La juste valeur correspond à la valeur de l'avantage accordé au salarié. Elle est reconnue en « Charges de Personnel » au compte de résultat, linéairement sur la période d'acquisition des droits de l'option, en contrepartie des capitaux propres.

En application des dispositions de la norme IFRS 2, seuls les plans accordés après le 7 novembre 2002 et dont la date d'acquisition des droits est postérieure au 1 janvier 2005, sont évaluées et comptabilisées en « Charges de Personnel ». Les plans antérieurs au 7 novembre 2002 ne sont pas évalués et restent non comptabilisés.

Les sommes perçues lorsque les options sont levées sont créditées au poste « capital social » pour la valeur nominale et « primes d'émission », nettes de coûts directement attribuables.

2.3.15 Capital social

Les actions ordinaires sont classées dans les capitaux propres. Les actions préférentielles obligatoirement remboursables sont classées en dettes.

Les coûts complémentaires directement attribuables à l'émission d'actions ou d'options nouvelles sont comptabilisés dans les capitaux propres en déduction des produits de l'émission, nets d'impôts.

Lorsqu'une des sociétés du Groupe achète des actions de la Société (actions propres), le montant versé en contrepartie, y compris les coûts supplémentaires directement attribuables (nets de l'impôt sur le résultat), est déduit des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société jusqu'à l'annulation, la réémission ou la cession des actions. En cas de vente ou de réémission ultérieure de ces actions, les produits perçus, nets des coûts supplémentaires directement attribuables à la transaction et de l'incidence fiscale afférente, sont inclus dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société. La plus ou moins value n'affecte pas le résultat de l'exercice.

2.3 16 Etablissements des états financiers intermédiaires

Les produits perçus et les charges encourues de façon saisonnière, cyclique ou occasionnelle pendant un exercice ne sont ni anticipés ni différés à une date intermédiaire s'il n'est pas approprié de les anticiper ou de les différer à la fin de l'exercice.

Les impôts sont calculés dans les états financiers intermédiaires en réalisant une projection du taux d'imposition que l'entité estime sur l'ensemble de l'exercice.

2.3.17 Principales hypothèses d'estimation

Le processus d'établissement des Etats Financiers conformément au cadre conceptuel des normes IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans les Etats Financiers, tels que les amortissements et les provisions.

Ces estimations construites selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Elles peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.



Lorsqu'une estimation est révisée, elle ne constitue pas une correction d'erreur.

2.3.18 Principaux risques

La société est exposée au risque de change au travers des transactions réalisées avec ses filiales américaine, anglaise et suisse. Aucune couverture n'a été mise en place pour couvrir ce risque.

La société est exposée au risque de liquidité dans la mesure où la trésorerie du groupe provient exclusivement de son exploitation. Le groupe utilise les services de sociétés d'affacturage pour financer ses besoins de trésorerie et n'a pas recours à des lignes de crédit auprès des banques. Cette situation minimise l'impact du groupe au risque de taux.

Comme toute société commerciale, CAST est exposée au risque d'impayés par sa clientèle. Pour l'activité « Logicielle », les factures sont établies après que CAST a reçu un engagement ferme et définitif et que les logiciels ont bien été livrés chez le client. Pour l'activité consulting, les factures sont établies en fonction du temps passé. Malgré la croissance de ses ventes, le nombre d'impayés reste faible.



NOTE 3 - INFORMATION SECTORIELLE

En application de la norme IAS 14, « information sectorielle », le premier niveau d'information sectorielle est organisé par pays de facturation, le second niveau par secteur d'activité. Cette distinction est fondée sur les systèmes d'organisation et la structure de gestion du Groupe.

Les principales zones géographiques couvertes par le Groupe sont les suivantes : France, Etats-Unis, Angleterre, Belgique, Italie, Suisse, Allemagne et Espagne.

Le Groupe a deux secteurs d'activité :

- L'activité principale étant la conception, l'édition et la diffusion de logiciels,
- Le consulting et l'expertise technique dans les domaines des systèmes d'information professionnels.

3.1 Premier niveau d'information sectorielle : Secteurs géographiques

3.1.1 Répartition des produits et charges

2008	France	Etats-Unis	Belgique	UK	Italie	Suisse	Allemagne	Espagne	Total
Chiffre d'affaires (*)	15 275	7 242	1 201	2 482	1 556	192	1 846	310	30 105
Charges d'amortissement	(1 342)	(32)	(51)	(5)	(5)	(7)	(3)	(12)	(1 456)
Résultat opérationnel (*)	3 126	(1 592)	190	103	(96)	(133)	113	(48)	1 663
Produits financiers	144	(3)	0	(71)	3	1	2		76
Charges financières	(102)		(2)		(7)	(1)	(0)	(0)	(113)
Charges financières nettes	42	(3)	(2)	(71)	(5)	(0)	2	(0)	(37)
Résultat avant impôt sur résultat	3 168	(1 595)	188	32	(101)	(133)	114	(48)	1 627
Impôts sur les bénéfices	(446)		354		(21)	38			(75)
Résultat de l'exercice	2 723	(1 595)	541	32	(122)	(95)	114	(48)	1 551

2 007	France	Etats-Unis	Belgique	UK	Italie	Suisse	Allemagne	Espagne	Total
Chiffre d'affaires (*)	15 585	5 925	1 705	1 749	1 372	292	3 755	254	30 635
Charges d'amortissement	1 353	(58)	78	253	90	29	6	7	1 758
Résultat opérationnel (*)	3 644	(1 014)	138	(960)	(360)	(7)	976	(112)	2 305
Produits financiers	34	(5)		(15)	2	2	1		20
Charges financières	(322)	(6)	(3)	9	(5)		(2)		(329)
Charges financières nettes	(288)	(11)	(3)	(6)	(3)	1			(309)
Résultat avant impôt sur résultat	3 358	(1 025)	135	(966)	(363)	(6)	975	(112)	1 996
Impôts sur les bénéfices					(20)	(28)			(48)
Résultat de l'exercice	3 357	(1 025)	135	(966)	(383)	(34)	975	(112)	1 948

(*) Le résultat opérationnel par zone géographique réalloue les royalties à la société mère du Groupe.



3.1.2 Répartition des actifs et passifs

La répartition des actifs concerne les postes du bilan (immobilisations incorporelles et corporelles, les clients, les autres créances et la trésorerie et équivalent de trésorerie.

(Montant en milliers d'euros)

2008	France	Etats- Unis	Belgique	UK	Italie	Suisse	Allemagne	Espagne	Total
	Valeur nette comptable des actifs	18 088	2 254	1 009	1 158	1 162	299	734	
Acquisition d'actifs immobilisés	2 147	51	1	2	2	0	2	2	2 208
Capitaux propres	33 573	(15 276)	(928)	(4 606)	(2 773)	(485)	(2 506)	(1 361)	5 639
Dettes non courantes	733								733
Dettes courantes	7 741	4 863	1 066	1 793	1 226	468	1 347	299	18 804

2007	France	Etats- Unis	Belgique	UK	Italie	Suisse	Allemagne	Espagne	Total
	Valeur nette comptable des actifs	14 869	2 216	837	906	881	288	757	
Acquisition d'actifs immobilisés	1 687	18	5	6	23			5	1 744
Capitaux propres	24 288	(10 237)	(844)	(4 758)	(2 437)	(170)	(748)	(1 029)	4 067
Dettes non courantes	280	-	-	-	-	-	-	-	280
Dettes courantes	12 402	1 621	722	578	486	197	674	126	16 806

3.2 Information sectorielle de deuxième niveau : secteur d'activité

(Montants en milliers d'euros)

2008	Chiffre d'affaires		Résultat opérationnel		Total actifs		Acquisitions d'immob.	
	Logiciel	Consulting	Logiciel	Consulting	Logiciel	Consulting	Logiciel	Consulting
France	11 422	3 854	3 033	93	17 218	972	2 143	4
Belgique	1 081	120	169	21	988	21	2	
Angleterre	2 482		103		1 158		2	
Italie	1 556		-96		1 162		2	
Suisse	192		-133		299			
Allemagne	1 846		113		734		2	
Etats-Unis	7 242		-1 592		2 254		51	
Espagne	310		-48		273		2	
	26 131	3 974	1 549	114	24 086	993	2 205	4

2007	Chiffre d'affaires		Résultat opérationnel		Total actifs		Acquisitions d'immob.	
	Logiciel	Consulting	Logiciel	Consulting	Logiciel	Consulting	Logiciel	Consulting
France	11 192	4 393	2 964	680	13 999	870	1 683	4
Belgique	1 588	117	119	19	814	23	2	3
Angleterre	1 749		-960		906		6	
Italie	1 372		-360		881		23	
Suisse	292		-7		288			
Allemagne	3 755		976		757			
Etats-Unis	5 925		-1 014		2 216		18	
Espagne	254		-112		399		5	
	26 125	4 510	1 606	699	20 260	893	1 737	7

L'activité de consulting n'implique pas de passifs significatifs.



NOTE 4 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2007	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	Autres	31/12/2008
Valeur brutes						
Frais de Développement	6 390	1 308				7 698
Immobilisations en cours		677				677
Autres immobilisations incorporelles	228	20	12			236
Total valeurs brutes	6 618	2 005	12			8 611
Amortissements						
Frais de Développement	4 280	1 173				5 453
Autres immobilisations incorporelles	226		5			221
Total amortissements	4 506	1 173	5			5 674
Valeurs nettes	2 112	832	7			2 937

<i>En milliers d'euros</i>	01/01/2007	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	Autres	31/12/2007
Valeur brutes						
Frais de Développement	3 922	1 588			880	6 390
Immobilisations en cours	880				-880	
Autres immobilisations incorporelles	222	6				228
Total valeurs brutes	5 024	1 594				6 618
Amortissements						
Frais de Développement	3 194	1 087				4 280
Autres immobilisations incorporelles	202	24				226
Total amortissements	3 396	1 111				4 506
Valeurs nettes	1 628	483				2 112

La variation des immobilisations incorporelles brutes sur 2008 concernent principalement les frais de développement (internes) immobilisés pour 1 985 milliers d'euros dont 677 milliers d'euros dédiés à la prochaine version du logiciel.



NOTE 5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

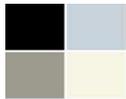
<i>En milliers d'euros</i>	01/01/2008	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	Autres	31/12/2008
Valeurs brutes						
Constructions						
Autres immobilisations corporelles	2 209	158	636			1 731
Total valeurs brutes	2 209	158	636			1 731
Amortissements						
Constructions						
Autres immobilisations corporelles	1 916	148	625			1 439
Total amortissements	1 917	148	625			1 439
Valeurs nettes	292	10	11			291

<i>En milliers d'euros</i>	01/01/2007	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	Autres	31/12/2007
Valeurs brutes	-	-	-	-	-	-
Constructions						
Autres immobilisations corporelles	2 383	101	-248	-27		2 209
Total valeurs brutes	2 383	101	-248	-27		2 209
Amortissements	-	-	-	-	-	-
Constructions						
Autres immobilisations corporelles	1 959	221	-247	-16		1 916
Total amortissements	1 959	221	-247	-16		1 917
Valeurs nettes	424	-120	-1	-11		293

NOTES 6 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

<i>En milliers d'euros</i>	01/01/2008	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	Autres	31/12/2008
Valeurs brutes	-	-	-	-	-	-
Titres de participation	11					11
Prêts	1		1			
Autres immobilisations financières	192	6	13	1		186
Total valeurs brutes	204	6	14	1		197
Dépréciations	-	-	-	-	-	-
Titres de participation	11					11
Total dépréciations	11					11
Valeurs nettes	193	6	14	1		186

<i>En milliers d'euros</i>	01/01/2007	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	Autres	31/12/2007
Valeurs brutes	-	-	-	-	-	-
Titres de participation	11					11
Prêts	1					1
Autres immobilisations financières	144	49		-1		192
Total valeurs brutes	156	49		-1		204
Dépréciations	-	-	-	-	-	-
Titres de participation	11					11
Total dépréciations	11					11
Valeurs nettes	145	49				193



NOTE 7 - CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS

En milliers d'euros	31/12/2008	31/12/2007
Clients et comptes rattachés	17 600	16 410
Provisions pour créances douteuses	1 234	1 525
Créances clients nettes	16 367	14 886
Charges constatées d'avance	96	128
Autres créances	1 302	1 431
Total autres créances	1 399	1 559
Total créances et autres débiteurs	17 766	16 445

Au 31 décembre 2008, les autres créances diminuent légèrement. La variation concerne principalement le remboursement de deux créances de Crédit Impôt Recherche sur la période.

La diminution des provisions de créances clients de 0.3 M€ résulte principalement de pertes définitives constatés sur des clients anglais compensés par quelques dotations sur les zones France et Belge.

Au 31 décembre 2008, le classement par échéancier des créances était le suivant :

En milliers d'euros	31/12/2008	- 1 an	+ 1 an
Clients et comptes rattachés	16 367	16 367	
Avances et acomptes versés	210	210	
Charges constatées d'avance	96	96	
Autres créances	1 092	1 085	8
Total créances et autres débiteurs	17 766	17 758	8

La valeur comptable des créances et autres débiteurs est libellée dans les devises suivantes

En milliers d'euros	31/12/2008	31/12/2007
Euros	14 456	13 634
Dollar	1 899	1 618
Livre Sterling	1 130	930
Autres devises	280	263
Total créances et autres débiteurs	17 766	16 445

L'analyse de sensibilité des devises n'est pas présentée car non significative. L'exposition à de tel risque n'est pas matérielle.



NOTE 8 - IMPOTS DIFFERES

La compensation des impôts différés est réalisée au titre d'une même entité fiscale, quelle que soit l'échéance :

En milliers d'euros	2008			Total 2008 (*)	2007		Total 2007 (*)
	CAST SA	CAST Switzerland	CAST Belgique		CAST SA	CAST Switzerland	
<u>Impôt différé actif</u>							
* Décalages temporaires	34				33		
* Incidence des retraitements et éliminations	281				252		
* Déficit reportables	1 788	339	1 088		2 262		
* Autres charges non déductibles			(20)				
Total base :	2 103	339	1 068		2 547	188	
Taux d'imposition :	33%	32%	33%		33%	32%	
Impôt différé actif :	701	108	352	460	849	60	60
<u>Impôt différé Passif</u>							
* Décalages temporaires							
* Incidence des retraitements et éliminations	-2 920				-2 108		
* Autres charges déductibles	-520				-439		
Total base :	-3 440				-2 547		
Taux d'imposition :	33%	32%	33%		33%	32%	
Impôt différé passif :	-1 147			-446	-849		

Sur l'année 2008, le Groupe a activé l'imposition différée de la filiale Belge compte tenu de ses bénéfices fiscaux réalisés sur les deux dernières années et de ses perspectives de réalisation futures.

A fin 2008, le montant des actifs d'impôts différés dépréciés sur l'ensemble du groupe s'élève à 3 682 milliers d'euros dont les principaux contributeurs sont les Etats-Unis pour 2,1 millions d'euros, l'Allemagne à 0,9 million d'euros et l'Italie avec 0,4 million d'euros.



NOTE 9 - CAPITAL SOCIAL

9.1 Variation de capital social

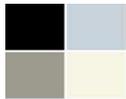
	Nb actions	Capital social	Prime émission	Total
		Milliers d'euros	Milliers d'euros	Milliers d'euros
1er janvier 2007	12 015 227	4 806	24 324	29 130
Plan d'option sur actions réservé sur personnel	33 219	13	41	55
Valeur des services rendus			-22	-22
Au 1er janvier 2008	12 048 446	4 819	24 343	29 162
Plan d'option sur actions réservé sur personnel	5 940	3	4	8
Valeur des services rendus			196	196
Augmentation de capital				
Au 31 décembre 2008	12 054 386	4 822	24 543	29 366

9.2 Options sur actions

	2008		2007	
	Prix d'exercice moyen pondéré (1)	Options (en nombre)	Prix d'exercice moyen pondéré (1)	Options (en nombre)
Au 1^{er} janvier	3,12	498 315	3,74	445 565
Octroyées	2,3	84 000	2,11	209 050
Annulées	4,55	(41 530)	4,11	-120 130
Exercées	1,14	(6 300)	1,61	-36 170
Echues				
Au 31 décembre	2,90	534 485	3,12	498 315

Sur les 534 485 options en circulation (2007 : 498 315 options), aucune option (2007 : 211 038 options) ne pouvait être exercée au 31 décembre 2008. Les options exercées en 2008 ont donné lieu à l'émission de 5 940 actions (2007 : 36 220 actions) au prix unitaire moyen de 1.14 € (2007 : € 1.61).

Le prix d'exercice moyen pondéré à la date de la levée des options était de € 2.90 (2007 : € 3.12) par action.



Les dates d'expiration et les prix d'exercice des options sur actions en circulation (en milliers) à la clôture sont détaillés ci-après :

Date d'expiration	Prix exercice	Options en circulations	
		2008	2007
1er plan 4 novembre 2008	0,95		2 815
2eme plan 29 mars 2009	2,16	12 800	12 800
3eme plan 15 novembre 2009	18,12	14 800	20 000
6ème plan 25 juillet 2010	38,01	2 000	2 000
7ème plan 15 novembre 2010	35,24	250	250
8ème plan 26 février 2011	19,51	900	900
9ème plan 15 mai 2011	12,29	1 500	1 500
10ème plan 28 décembre 2011	3,17	28 000	32 000
11ème plan 7 février 2012	2,84	3 250	3 250
12ème plan 21 mai 2012	2,91	26 000	26 000
13ème plan 30 octobre 2012	1,15	39 345	48 350
14ème plan 18 août 2013	1,66	20 000	20 000
16ème plan 7 juin 2014	1,88	27 900	27 900
17ème plan 18 février 2015	1,75	16 600	16 600
18ème plan 29 juillet 2015	3,15	41 000	41 000
19ème plan 13 septembre 2015	4,41		3 000
20ème plan 18 novembre 2015	3,5	10 000	10 000
21ème plan 20 mars 2016	3,34	20 050	25 500
23ème plan 21 août 2016	2,93		3 000
24ème plan 4 août 2017	2,09	186 950	190 950
25ème plan 11 octobre 2017	2,55	5 000	10 500
26eme plan 26 mars 2018	2,3	78 500	
Total		534 845	498 315

La juste valeur des options attribuées durant l'exercice 2008, ressort à 140 milliers d'euros. Elle a été évaluée à partir d'un modèle d'évaluation d'options Black & Scholes. Les principales hypothèses du modèle d'évaluation sont les suivantes :

Date d'acquisition	26/03/08
Prix de souscription	2.30
Volatilité du cours retenue	80%
Taux d'intérêt sans risque	4.02%
Juste valeur des options	1.67

La juste valeur des plans est amortie sur la durée d'attribution fixée à 4 ans.



NOTE 10 - EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

Le Groupe ne compte aucun emprunt auprès d'établissement de crédit. Seul le recours à l'affacturage et au financement Dailly explique le poste de dettes financières à court terme.

En milliers d'Euro	31/12/2008	31/12/2007
Dettes financières court terme	3 525	2 939
Dettes financières courantes	3 525	2 939

NOTE 11- FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS

En milliers d'euros	31/12/2008	31/12/2007
Fournisseurs	1 402	1 192
Dettes sociales et assimilées	3 999	4 022
Dettes fiscales	2 278	2 042
Produits constatés d'avance	6 891	6 043
Autres créditeurs	418	476
total autres créditeurs	13 586	12 582

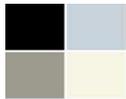
Les produits constatés d'avance intègrent notamment des prestations de maintenance des produits logiciels CAST facturés d'avance et comptabilisées dans le chiffre d'affaires sur la période des services rendus. Il n'existe pas de dettes fournisseurs et autres créditeurs significatifs dont l'échéance est supérieure à un an.

NOTE 12 - PROVISIONS

12.1 Provisions

En milliers d'Euro	31/12/2007	Dotation	Utilisation	Reprise	31/12/2008
Indemnité Départ Retraite	252	29			281
Provisions courantes	95				95
Provisions risques	347	29			386

Les provisions courantes au 31 décembre 2008 concernent des risques personnel avec des salariés.



12.2 Engagements de retraites

Les indemnités de départ des sociétés françaises du Groupe CAST sont déterminées par la convention du Syntec. Les écarts actuariels sont comptabilisés selon la règle du corridor (IAS 19 § 92 et 93) et amortis sur un mode linéaire.

Montant en milliers d'euros

Provision au 01.01.07	-208
Charges de l'exercice	-44
Prestations versées	
Provision au 31.12.07	-252
Charges de l'exercice	-29
Prestations versées	
Provision au 31.12.08	-281

La décomposition des provisions au 31 décembre est la suivante :

<i>Montant en milliers d'euros</i>	2008	2007
Valeur actualisée des obligations non financées	252	208
Perte actuarielle non reconnue	29	44
Passif inscrit	281	252
	2008	2007
Coût des services rendus au cours de l'exercice	31	35
Coût financier	11	10
Perte actuarielle nette comptabilisée durant l'exercice	-13	-1
Montant total inclus dans les charges liées aux avantages du personnel	29	44

Les principales hypothèses actuarielles utilisées sont les suivantes :

	2008	2007
Taux actualisation	5%	5.3%
Taux d'augmentation future des salaires au delà de l'inflation	3,9%	3,9%

NOTE 13 - INTERETS MINORITAIRES

Au 31 décembre 2008, les intérêts minoritaires sont déduits des intérêts majoritaires. Il en était de même au 31 décembre 2007 et la présentation des intérêts minoritaires au passif du bilan consolidé et au compte de résultat consolidé a été retraitée en conséquence.



INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT

NOTE 14 - CHARGES DE PERSONNEL

Les effectifs du Groupe s'élevèrent à 209 personnes à fin décembre 2008 contre 201 à fin 2007.

en milliers d'euros	2008	2007
Rémunérations du personnel	14 392	13 808
Charges sociales	5 290	5 269
Charges de personnel	19 682	19 077

Les frais de personnel incluent les charges pour engagement de retraite de 29 milliers d'euros sur l'année 2008.

NOTE 15 - AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

Les autres achats et charges externes se répartissent géographiquement de la manière suivante :

en milliers d'euros	2008	2007
France	3 289	3 012
Belgique	246	582
Angleterre	391	352
Italie	73	78
Suisse	69	86
Allemagne	312	384
Etats Unis	1 921	1 814
Espagne	147	117
Total charges externes	6 448	6 425

NOTE 16 - DOTATIONS ET REPRISES AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

En milliers d'euros	2008	2007
Dotations amortissements	(1 352)	(1 331)
Dotation provision Risques	(29)	(139)
Dotations provisions clients et autres créances	(91)	(430)
Dotations	(1 472)	(1 900)
Reprises actif circulant	16	4
Reprise Risques et charges		138
Reprises	16	142

() Pour les montants de charge sur le compte de résultat



NOTE 17 - ELEMENTS FINANCIERS

<i>Montants en milliers d'euros</i>	2008	2007
Coût de l'endettement financier brut	177	185
Produits nets sur cession de VMP	9	
Revenus des autres créances et VMP		
Produits de trésorerie et d'équivalent de trésorerie		
Coût de l'endettement financier net	(168)	(185)
Gains net de change	120	(152)
Autres charges et produits financiers	11	27
Autres produits de participation		
Autres produits (+) et charges financières (-)	(37)	(310)

NOTE 18 - IMPOT SUR LE RESULTAT

En milliers d'euros	2008	2007
Impôt courant	21	20
Impôt différé	54	28
Total	75	48

Le montant de l'impôt sur le résultat du Groupe est différent du montant théorique qui résulterait du taux d'imposition moyen pondéré applicable aux bénéfices de sociétés consolidés en raison des éléments suivants :

En milliers d'euros	2008	2007
Résultat net avant impôt	1 627	1 996
Impôts théoriques au taux nationaux applicables aux bénéficiaires dans les différents pays concernés	(517)	(665)
Crédits d'impôt	(32)	(3)
Revenus non assujettis à l'impôt	171	
Charges fiscalement non déductibles	(132)	(38)
Utilisation des pertes fiscales non comptabilisées antérieurement	749	1 518
Perte fiscale n'ayant pas donné lieu à la comptabilisation d'un actif d'impôt différé	(705)	(861)
Impôts différés actifs sur déficits antérieurement non activés	392	
Charge d'impôt sur les résultats	(75)	(48)



NOTE 19 - TRANSACTION AVEC LES PARTIES LIEES

19.1 Entreprises associées

CAST SA ne détient pas d'entreprise sur lesquelles elle exerce une influence notable et comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

19.2 Transactions réalisées avec des sociétés non consolidées ayant des dirigeants communs

Néant

19.3 Rémunération des membres des organes d'administration et de direction

Les rémunérations allouées aux membres des organes de Direction et d'Administration de la société consolidante et de ses filiales se sont élevées, après conversion au taux moyen pour les filiales étrangères, à 1 158 milliers d'euros au titre de 2008.

En milliers d'euros	2008	2007
Salaires bruts	1 151	1 062
Avantages en nature	7	39
Salaires bruts totaux	1 158	1 101

NOTE 20 - RESULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le résultat de base par action ressort à + 0.13 euro contre + 0.16 euro par action en 2007.

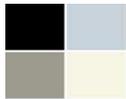
Le résultat dilué par action est calculé en augmentant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation du nombre d'actions qui résulterait de la conversion de toutes les actions ordinaires ayant un effet potentiellement dilutif. La Société possède deux catégories d'options sur actions susceptibles d'avoir un effet potentiellement dilutif : des stock options attribués aux salariés et des bons de souscription attribués à un administrateur.

A la clôture de l'exercice, aucune option n'est susceptible d'avoir un effet dilutif car présentant un cours d'exercice inférieur à la cotation du titre au 31 décembre 2008. Compte tenu de ces éléments, le résultat de base par action reste à 0.13 euro.

NOTE 21 - GESTION DU RISQUE SUR LE CAPITAL

CAST n'a pas eu recours au financement externe au cours de l'année 2008 comme en 2007.

La dernière opération sur les fonds propres a été réalisée en 2006, lorsque le Groupe avait réalisé un financement sur fonds propres suite à la conversion de l'emprunt obligataire en capital pour 6,4 millions d'euros. La société fait généralement appel aux actionnaires pour financer son développement au travers d'augmentation de capital. Pour ses besoins à court terme, la société a recours à un contrat d'affacturage.



NOTE 22 - INFORMATION HORS BILAN

22.1 Etat des engagements contractuels et commerciaux par échéance

Cette présentation des engagements hors bilan n'omet pas d'éléments significatifs.

En milliers d'euros	Total	Paiements dus sur la période		
		- 1 an	1 a 5 ans	+ 5 ans
Engagement contractuels				
Dettes à long terme				
Contrat de location simple	2 826	798	1 783	245
Obligations d'achats irrévocables				
Autres engagements		44	38	
Total engagements contractuels	2 826	843	1 822	245
Engagement commerciaux				
Lignes de crédit	331	331		
Lettres de crédit	83	83		
Garanties	177	177		
Obligations de rachat				
Autres engagements commerciaux				
Total engagements commerciaux	591	591		

(*) Les contrats de location portent sur des engagements de loyers des bureaux et sur les véhicules de fonction.

22.2 Evolution des engagements contractuels et commerciaux

En milliers d'euros	31/12/2008	31/12/2007
Cautions de contre garantie sur marchés		
Créances cédées non échues	331	555
Nantissements hypothèques et suretés		
Avals, Cautions et garanties données	177	162
Autres engagements contractuels	2 826	2 237
Total engagements contractuels et commerciaux	3 334	2 954

Les créances cédées non échues portent sur des créances Dailly sur Carry back et Crédit d'Impôt Recherche.



2.2 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

(Exercice clos le 31 décembre 2008)

Aux Actionnaires

CAST SA

3, rue Marcel Allégot

92190 Meudon

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société CAST SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2008 ont été réalisées dans un contexte économique rendant difficile l'appréhension des perspectives d'activité. C'est dans ce contexte incertain que conformément aux dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance :

La note 2.3.2 relative aux immobilisations incorporelles expose notamment les principes comptables relatifs aux frais d'études et de développement. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des frais de développement ainsi que celles retenues



pour leur amortissement et pour la vérification de leur valeur recouvrable, et nous nous sommes assurés que les notes 2.3.2 et 4 fournissent une information appropriée.

Comme indiqué dans la note 2.3.10 relative aux impôts différés, votre société est conduite à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses relatives à l'évaluation des impôts différés actifs. Dans le cadre de nos appréciations, nos travaux ont consisté à vérifier la cohérence d'ensemble des données et des hypothèses retenues ayant servi à l'évaluation de ces actifs d'impôts différés, à revoir les calculs effectués par la société et à vérifier que les notes 2.3.10 et 8 fournissent une information appropriée.

Compte tenu de la taille de l'entreprise et des moyens dont à son échelle elle dispose, nous avons mis en œuvre une approche d'audit qui repose, de manière étendue, sur des contrôles substantifs, tant dans le cadre de nos travaux sur les comptes de la société CAST SA, que sur ceux des autres sociétés du périmètre de consolidation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Neuilly-sur-Seine, le 3 avril 2009

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Bruno TESNIERE

MOORESTEPHENS SYC

SYC SA

Serge YABLONSKY



2.3 COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2008

ACTIF Montants exprimés en Euros	MONTANTS BRUTS 2008	AMORT.& DEPRECIATION	MONTANTS NETS 2008	MONTANTS NETS 2007
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Concessions, brevets, et droits similaires	221 201	209 223	11 978	2 650
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	221 201	209 223	11 978	2 650
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Autres immobilisations corporelles	1 129 730	968 586	161 144	143 118
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	1 129 730	968 586	161 144	143 118
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Autres participations	245 071	107 535	137 536	137 536
Créances rattachées à des participations	2 802 964	2 802 964	0	0
Autres immobilisations financières	126 394	0	126 394	126 376
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	3 174 429	2 910 499	263 930	263 912
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	4 525 360	4 088 308	437 052	409 680
CREANCES				
Avances et acomptes versés	120 343		120 343	77 657
Clients et comptes rattachés	12 341 481	534 082	11 807 400	12 105 154
Autres créances	27 026 838	16 851 867	10 174 971	10 618 735
DISPONIBILITES				
Valeurs Mobilières de Placement	0		0	0
Disponibilités	2 757 232		2 757 232	940 512
Charges constatées d'avance	88 527		88 527	92 208
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	42 334 421	17 385 948	24 948 473	23 834 267
Charges à répartir sur plusieurs exercices	0		0	0
Ecart de conversion actif	5 703 258		5 703 258	5 107 394
TOTAL DE L'ACTIF	52 563 040	21 474 256	31 088 783	29 351 341
PASSIF				
Montants exprimés en Euros			MONTANTS 2008	MONTANTS 2007
CAPITAUX PROPRES				
Capital			4 821 754	4 819 378
Primes			22 569 981	22 565 500
Réserves légales			94 518	94 518
Report à nouveau			-15 215 897	-16 106 680
Résultat de l'exercice			492 527	890 783
CAPITAUX PROPRES			12 762 884	12 263 500
AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour risques			5 798 524	5 202 660
Provisions pour charges			0	0
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			5 798 524	5 202 660
DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION				
Emprunts obligataires convertibles			0	0
Emprunts et dettes financières auprès d'établissements de crédit			334 299	559 816
Emprunts et dettes financières divers			0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			1 876 297	1 800 229
Dettes fiscales et sociales			5 235 250	5 062 923
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			5 442	7 212
Autres dettes			164 794	255 329
Produits constatés d'avance			4 843 677	4 189 000
TOTAL DES DETTES ET COMPTE DE REGULARISATION			12 459 760	11 874 508
Ecart de conversion passif			67 615	10 672
TOTAL PASSIF			31 088 783	29 351 341



Compte de résultat :

POSTES en Euros	MONTANTS	MONTANTS
	31/12/2008	31/12/2007
Ventes de marchandises	9 843 290	10 475 903
Production vendue de biens		
Production vendue de services	11 132 053	10 800 196
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	20 975 343	21 276 099
Production stockée		
Production immobilisée		
Subvention d'exploitation	10 878	0
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges	439 401	392 260
Autres produits	3 169	311
PRODUITS D' EXPLOITATION	21 428 791	21 668 670
Achats de marchandises	252 119	120 984
Autres achats et charges externes	4 288 313	4 039 268
Impôts, taxes et versements assimilés	681 096	688 262
Salaires et traitements	9 272 060	9 335 310
Charges sociales	4 261 157	4 303 058
Dotations aux amortissements sur immobilisations	88 254	142 314
Dotations aux provisions sur actif circulant	669 415	489 723
Dotations aux provisions pour risques et charges	0	95 266
Autres charges d'exploitation	10 553	-7 461
CHARGES D' EXPLOITATION	19 522 966	19 206 725
1- RESULTAT D' EXPLOITATION	1 905 826	2 461 945
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 529 456	1 337 236
Reprise sur provisions et transfert de charges	5 107 394	3 133 979
Différences positives de charges	139 066	7 642
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	4 896	0
PRODUITS FINANCIERS	6 780 812	4 478 857
Dotations financières aux amortissements et aux provisions	5 750 838	5 295 671
Intérêts et charges assimilés	168 538	171 029
Différences négatives de changes	71 791	34 040
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		0
CHARGES FINANCIERES	5 991 168	5 500 740
2- RESULTAT FINANCIER	789 645	-1 021 884
3- RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT	2 695 469	1 440 060
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	7 503
Produits exceptionnels sur opérations en capital		0
Reprises sur provisions et transferts de charges	13 312 820	12 793 892
PRODUITS EXCEPTIONNELS	13 312 820	12 801 395
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 313	26 803
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 082	0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions	15 606 943	13 312 820
CHARGES EXCEPTIONNELLES	15 610 338	13 339 623
4- RESULTAT EXCEPTIONNEL	-2 297 518	-538 228
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	0	0
Impôts sur les bénéfices	-94 575	11 050
TOTAL DES PRODUITS	41 522 424	38 948 921
TOTAL DES CHARGES	41 029 896	38 058 138
5- BENEFICE OU PERTE	492 527	890 783



Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2008 présente un total de 31 088 783 euros. Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, présente un total des comptes de produits de 41 522 424 euros et dégage un bénéfice net comptable de **492 527 euros**.

L'exercice social a une durée de douze mois qui recouvre la période du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2008.

La Société CAST SA a été introduite le 26 mai 1999 au Nouveau Marché de la Bourse de Paris, aujourd'hui sur le compartiment C d'Eurolist Paris.

Les notes ci - après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels de cet exercice ont été arrêtés le 10 mars 2009 par le Conseil d'Administration de la Société CAST.

I - REGLES ET METHODES COMPTABLES RETENUES

1.1 ACTIVITE - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE – FAITS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La Société CAST SA, constituée et domiciliée en France, a pour activité principale la conception, l'édition et la diffusion de logiciels. Elle a également pour activité le conseil et l'expertise technique dans le domaine des systèmes d'information professionnels.

Absence d'évènements significatifs sur l'exercice.

Absence d'évènement significatif Post-clôture

1.2 PRINCIPES GENERAUX

Le présent bilan et le compte de résultat ont été établis conformément au Plan Comptable Général modifié par le règlement CRC n° 99-03 et ses mises à jour et dans le respect des dispositions des articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce retenant notamment, les principes comptables suivants :

- Continuité de l'exploitation.
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- Indépendance des exercices.
- Prudence.

Conformément aux règles générales et de présentation des comptes annuels.

Par ailleurs, seules les informations présentant une importance significative feront l'objet de commentaires ci-après.

1.3 METHODES COMPTABLES UTILISEES

Afin de faciliter l'interprétation des comptes annuels, les principales méthodes comptables utilisées sont décrites ci-dessous :

1.3.1 Changement de méthode de présentation

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu d'un exercice à l'autre.

1.3.2 Méthode générale d'évaluation

La méthode de base pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.



1.3.3 Méthode d'évaluation ou de comptabilisation de certains postes

- **Frais de recherche et frais de développement :**

Les frais de recherche et les frais de développement ne font pas l'objet de capitalisation et sont pris en charges au fur et à mesure de la réalisation des dépenses.

- **Immobilisations incorporelles :**

Logiciels :

Les logiciels sont évalués à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les logiciels font l'objet d'un amortissement fiscal exceptionnel sur 12 mois avec prorata temporis à compter de la date d'acquisition.

- **Immobilisations corporelles :**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements sont pratiqués en fonction de la durée de vie prévue suivant le mode linéaire par référence aux taux généralement admis :

- **Agencements, installations :**

Amortissement linéaire sur 5 ans ou 10 ans, soit 20 % ou 10 %

- **Matériel de transport :**

Amortissement linéaire sur 5 ans, soit 20 %

- **Matériel de bureau et informatique neuf :**

Amortissement linéaire sur 3 ans, soit 33 %

Amortissement linéaire sur 4 ans, soit 25 %

- **Matériel de bureau et informatique d'occasion :**

Amortissement linéaire sur 1 an, soit 100 %

- **Mobilier de bureau :**

Amortissement linéaire sur 5 ans, soit 20 %

- **Participations et créances rattachées**

Les titres de participations et créances rattachées sont comptabilisés au bilan à leur coût d'acquisition hors frais accessoires. Leur valeur est examinée à la date d'arrêté des comptes, par référence à leur valeur d'usage. La valeur d'usage est estimée en tenant compte des diverses informations disponibles et notamment de la quote-part de capitaux propres détenue, des performances actuelles et prévisionnelles. Le cas échéant, une dépréciation est constatée par voie de provision, si la valeur d'usage est inférieure au coût d'acquisition.

- **Autres immobilisations financières**

Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées, si nécessaire, par voie de provision.

- **Créances et dettes :**

Les créances et les dettes sont évaluées à la valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à la valeur comptable.

- **Créances Groupe :**

Les créances vis-à-vis des filiales (royalties, intérêts de compte courant, et refacturations diverses), dont l'ancienneté est supérieure à un an, sont inscrites en compte courant rémunéré le dernier jour de chaque semestre. Les royalties restantes ont alors vocation à être payées au fur et à mesure, prioritairement aux anciennes. Le risque de non recouvrement des comptes courants est apprécié compte tenu de la



situation d'ensemble et des circonstances spécifiques à chaque filiale; une dépréciation est constituée dès lors qu'un non recouvrement définitif apparaît probable.

- **Valeurs mobilières de placement :**

Les Valeurs Mobilières de Placement sont comptabilisées à leur prix d'achat selon la méthode Premier Entré Premier Sorti. En fin d'exercice, le cas échéant, on constate une dépréciation.

II - COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Note n°1 Etat de l'actif immobilisé

	Augmentations		Diminutions			
	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Réévaluation	Acquisitions	Virements de poste à poste	Cessions et mises hors service	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de Recherche						
Autres postes d'immobilisations incorporelles	217 913		15 929		12 641	221 201
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	217 913		15 929		12 641	221 201
Installations générales, agencements, aménagements divers	235 599		7 809		645	242 763
Matériel de transport	86 788					86 788
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 278 280		93 951		572 051	800 179
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 600 666		101 760		572 697	1 129 730
Autres participations	245 071					245 071
Créances rattachées à des participations (1)	2 755 384	-786	48 366			2 802 964
Prêts et autres immobilisations financières	126 376		18			126 394
	3 126 831	-786	48 384			3 174 429
TOTAL GÉNÉRAL	4 945 410		166 073		585 338	4 525 359

(1) Les 48 K€ correspondent à l'opération 2008 consistant en Italie à faire remonter une partie des dettes provenant de CAST SA dans un compte de réserve spéciale destiné à couvrir les pertes de la filiale dans la mesure où les capitaux propres sont inférieurs au 1/3 du capital social (selon les textes locaux en vigueur). Le montant de créances rattachées à fin 2008 est ainsi de 2.8 M€.



Note n°2 Etat des amortissements

	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE			VENTILATIONS		
	Montant des amortissements au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux cessions d'actif	Montant des amortissements à la fin de l'exercice	Linéaires	Dégressifs
Frais d'établissement, de recherche et de développement						
Autres postes d'immobilisations incorporelles	215 263	6 601	12 641	209 223	6 601	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	215 263	6 601	12 641	209 223	6 601	
Installations générales, agencements, aménagements divers	189 568	16 114	645	205 037	16 114	
Matériel de transport	86 788			86 788		
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 181 193	65 538	569 970	676 761	65 538	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 457 549	81 652	570 615	968 586	81 652	
TOTAL GENERAL	1 672 812	88 254	583 256	1 177 810	88 254	

Note n°3 Etat des provisions

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
	Augmentations	Diminutions	Sans objet	Utilisé
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges				
Provisions pour pertes de changes	5 107 394	5 703 258	5 107 394	5 703 259
Provision pour impôts				
Autres provisions pour risques et charges	95266			95 266
Provision pour charges				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	5 202 660	5 703 258	5 107 394	5 798 525
Dépréciation sur immobilisations corporelles				
Dépréciation sur immobilisations financières	2 862 919	47 580		2 910 499
Dépréciations clients	385 084	148 998		534 082
Autres dépréciations	14 476 728	16 330 398	13 752 221	17 054 905
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATIONS	17 724 731	16 526 976	13 752 221	20 499 486
TOTAL GÉNÉRAL	22 927 391	22 230 235	18 859 615	26 298 011

Les provisions pour perte de change d'un montant de 5 703 K€ correspondent à l'écart de conversion actif.

Les provisions pour dépréciation sur immobilisations financières pour un montant de 2 910 K€ se composent des provisions sur titres de CAST Inc, CAST Suède, Press &



Communication, CAST Italia, et CAST UK pour un montant global de 107 K€ et de la provision pour dépréciation sur créances rattachées à CAST Italia pour un montant de 2 803 K€.

Les autres provisions pour dépréciations avec les entreprises liées pour un montant de 16 852 K€ au 31.12.2008 se décomposent comme suit :

Dépréciation des créances sur	En K€
CAST Inc.	12 309
CAST UK :	3 298
CAST Suède :	725
Press & Communication :	520
Total	16 852

Note n°4 a Etat des échéances des créances

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Clients douteux ou litigieux	552 733	552 733	
Autres créances clients	11 788 748	11 788 748	
Personnel et comptes rattachés	5 800	5 800	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 332	17 332	
Etat - Impôts sur les bénéfices	477 631	469 932	7 700
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	151 886	151 886	
Etat – Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Groupe et associés	26 141 352		26 141 352
Débiteurs divers	353 181	353 181	
Charges constatées d'avance	88 527	88 527	
TOTAL DES CRÉANCES	39 577 189	13 428 138	26 149 052

Note n°4 b Valeurs Mobilières de Placement.

Aucune valeur mobilière de placement n'a été comptabilisée au 31 décembre 2008.



Note n°5 Etat des dettes à la clôture de l'exercice

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 2 ans maximums à l'origine	3 112	3 112		
Emprunts et dettes à plus de 2 ans à l'origine	331 188	331 188		
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 876 297	1 876 297		
Personnel et comptes rattachés	1 515 971	1 515 971		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 554 230	1 554 230		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	1 611 460	1 611 460		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	553 590	553 590		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 442	5 442		
Groupe et associés				
Autres dettes	164 794	164 794		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	4 843 677	4 247 602	596 075	
	12 459 761	11 863 685	596 075	

Note n°6 Eléments concernant les entreprises liées

POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT	SOLDE
Participations	245 071
Créances rattachées à participations	2 802 964
Clients et comptes rattachés	4 246 010
Autres créances	26 141 352
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 823 056
Autres dettes	0
Produits financiers	6 705 536
- Autres produits financiers	1 529 287
- Différences positives de changes	68 855
- Reprise de provisions pour perte de change	5 107 394
- Reprise aux provisions sur titres de participation	0
Charges financières	5 705 459
- Différences négatives de change	2 201
- Dotations aux provisions pour perte de change	5 703 258
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation	0
- Dotations aux provisions sur créances rattachées	47 580



Note n°7 Dépenses de recherche et de développement

Au titre de l'exercice 2008 le montant des dépenses de recherche et développement passé en charges s'élève à 5 177 K€. Ce montant est constitué des salaires et traitements de l'équipe de R & D, d'une quote-part des salaires et traitement de la direction et une quote-part des frais de fonctionnement.

Note n°8 Produits à recevoir

PRODUITS A RECEVOIR (inclus dans les postes suivants du bilan)	Montants
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	6 420 605
Autres créances	9 568
Personnel	
Organismes sociaux	1 740
Etat	7 050
Groupe	
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
TOTAL	6 438 963

Note n°9 Charges à payer

Nature	Montant T.T.C.
Fournisseurs	612 882
Personnel	1 424 028
Autres dettes	150 243
Organismes sociaux	655 053
Etat	553 307
Banques	3 112
TOTAL	3 398 625

Note n°10 Produits constatés d'avance

Produits d'exploitation constatés d'avance pour un montant de 4 843 677 euros à la clôture de l'exercice dont 3 703 milliers d'euros au titre des prestations de maintenance des Produits Logiciels facturées d'avance.

Note n°11 Charges constatées d'avance

Charges d'exploitation constatées d'avance pour 88 527 euros à la clôture de l'exercice.

Note n°12 Ecart de conversion

Ecart de conversion - Actif [diminution des créances clients et diverses] constaté pour 5 703 258 euros.

Ecart de conversion - Passif [augmentation des créances clients et diverses] constaté pour 67 615 euros.

Les écarts de conversion actifs et passifs concernent essentiellement les créances et dettes avec les filiales américaines et anglaises.



Note n°13 Composition du capital

Le capital social s'élevait à 4 819 378,40 euros divisé en 12 048 446 actions à l'ouverture de l'exercice.

Une augmentation de capital issue des levées d'options est intervenue en 2008 : Le capital social a été augmenté de 2 376 euros par la création 5 940 nouvelles actions en numéraire.

Le capital social s'élève ainsi à 4 821 754,40 euros divisé en 12 054 386 actions à la clôture du présent exercice.

Note n°14 Ventilation du chiffre d'affaires net

I. Ventilation par secteurs d'activité	Montant	En % du total
Activités " Produits Logiciels "	14 552 103	69%
• Distribution	9 843 290	
• Maintenance	4 708 813	
Activités de " Services "	6 423 240	31%
• Ingénierie	6 063 670	
• Formation	57 900	
• Produits annexes et divers	301 670	
TOTAL	20 975 343	100%

II. Ventilation par secteurs géographiques	Montant	En % du total
• France	14 838 010	71%
• Export	6 137 333	29%
TOTAL	20 975 343	100%

Note n°15 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Eléments conduisant à l'assiette de calcul de l'impôt dû							
VENTILATION (Montant en euros)	Résultat Avant Impôt	Réintégrations/ Déductions Fiscales	Déficits imputés	Compensation	Assiette de calcul	Impôt dû	Résultat net comptable
Résultat courant	2 695 469	123 288			2 818 757		2 695 469
Résultat exceptionnel	-2 297 518	1 585 970			-711 549		-2 297 518
Participation des salariés							
Crédit d'impôt	94 575	-94 575					94 575
Total	492 526	1 614 683	-2 107 209		2 107 209		492 526
Impôt							
VENTILATION	Résultat Avant Impôt	Réintégrations/ Déductions Fiscales	Base de calcul impot theorique	IS calculé sur la base théorique	Compensation	Report defici-taire à imputer	IS du
Résultat courant	2 695 469	123 288	2 818 757	939 586	-939 586	2 818 757	
Résultat exceptionnel	-2 297 518	1 585 970	-711 549	-237 183	237 183	-711 549	
Participation des salariés							
Impots augm capital et étranger							
Crédit d'impôt Recherche CARRYBACK	94 575	-94 575					
Total	492 526	1 614 683	2 107 209	702 403	-702 403	2 107 209	



Note n°16 Montant des engagements en matière de retraite

Le montant de la provision pour indemnités de départ en retraite s'élève au 31 décembre 2008 à 281 K€. Ce montant n'a pas été comptabilisé et constitue un engagement hors bilan. Ces indemnités de départ sont déterminées par la convention du Syntec. Les écarts actuariels sont déterminés selon la règle du corridor (IAS 1 § 92 et 93) en utilisant les hypothèses suivantes

Taux d'actualisation	5.0%
Taux d'augmentation future des salaires au delà de l'inflation	1.6%
Taux d'augmentation future des retraites	3.0%

III - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Note n°17a Engagements financiers

EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT <i>(Ventilation par nature de taux et par échéance)</i>	Rappel du montant au passif du bilan	Engagements financiers à la clôture (1)
Emprunts à taux fixe		
à moins d'un an		
à plus un an et cinq ans au plus		
à plus de cinq ans		
Concours bancaires à taux variable	334 299	<i>Non significatifs</i>
à moins d'un an	334 299	
à plus un an et cinq ans au plus		
à plus de cinq ans		

Note N°17b Engagements donnés et reçus

CAST SA s'est portée garante auprès de sa filiale italienne, pour un montant de 150 000 euros dans le cadre de contrats de Dailly. Fin 2007, CAST SA s'est par ailleurs engagée à soutenir financièrement sa filiale italienne, ainsi que ses filiales belge et allemande, au travers de lettres de confort. Ce soutien est non chiffré pour les filiales belge et allemande. Il correspondra à la perte 2008 pour la filiale italienne, c'est à dire 73 K€.

Ainsi qu'en fait état le rapport de gestion de l'AG du 1er juin 2004, le Conseil d'Administration s'était engagé au 31.12.2003 à procéder à un abandon de créance sur la filiale américaine CAST Inc, pour un montant minimum de 5 480 K\$.

Après examen des éléments 2008 de l'activité US et des prévisions de performance de la filiale américaine sur 2009 et les années suivantes, en date du 19 décembre 2008, le Conseil a maintenu le principe de cet engagement mais l'a décalé dans le temps, et s'est proposé de revoir l'opportunité de faire un abandon de créance au cours de l'année 2009, et n'a proposé en conséquence aucun abandon de créance en 2008.



Engagements contractuels en €	Total	Paiements dus par période		
		A moins d'un an	de 1 à 5 ans	A + de 5 ans
Dettes à long terme	-	-	-	-
Contrats de location simple	987 076	351 908	635 168	-
Obligations d'achat irrévocables	-	-	-	-
Autres obligations à long terme	-	-	-	-
Total	987 076	351 908	635 168	

Autres engagements commerciaux en €	Total	Montants des engagements par période		
		A moins d'un an	de 1 à 5 ans	A + de 5 ans
Lignes de crédit	331 188	331 188	-	-
Lettres de crédit	-	-	-	-
Garanties	150 000	150 000	-	-
Obligations de rachat	-	-	-	-
Autres engagements commerciaux	-	-	-	-
Total	481 188	481 188		

Les engagements sur les contrats de location correspondant aux loyers restant à courir avant le terme des leasings de voitures de sociétés et loyers des locaux.

Note 17c Engagements hors bilan

Engagements contractuels en €	Total	Paiements dus par période		
		A moins d'un an	de 1 à 5 ans	A + de 5 ans
Dettes à long terme				
Contrats de location simple	987 076	351 908	635 168	
Obligations d'achat irrévocables	-	-	-	-
Autres obligations à long terme	-	-	-	-
Total	987 076	351 908	635 168	-

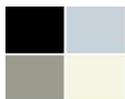
Autres engagements commerciaux en €	Total	Montants des engagements par période		
		A moins d'un an	de 1 à 5 ans	A + de 5 ans
Lignes de crédit	331 188	331 188	-	-
Lettres de crédit	-	-	-	-
Garanties	150 000	150 000	-	-
Obligations de rachat	-	-	-	-
Autres engagements commerciaux	-	-	-	-
Total	481 188	481 188	-	-

En dehors de cette présentation qui n'omet pas d'élément significatif, il convient de préciser qu'au 31 décembre 2008 la société Cast SA dispose d'une capacité de financement par affacturage de 4 millions d'euros qu'elle utilise selon ses besoins de trésorerie.

Note n°18 Crédit-bail

Information prévue par l'article 53 du décret du 23 novembre 1983

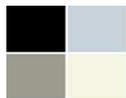
Absence de biens pris en crédit bail sur l'exercice 2008 ou subsistant au 01/01/2008 d'années antérieures



Note n°22 Tableau des filiales et des participations

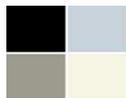
Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote part du capital détenu (%)	Valeur Comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
				Brute	Nette						
A. Renseignements détaillés sur chaque titre											
1. Filiales											
CAST Software LTD Aston Court - Kingsmead Business Park Frederick Place - High Wycombe Buckinghamshire HP11 1 LA	2	-4 205 201	100%	3	-	4 612 469		2 640 426	-481 222		Chiffres en euros. Exercice social du 1er janvier au 31 décembre de chaque année
CAST Software Inc 641 Lexington Avenue 32nd Floor New-York NY 100212 USA	35 928	-13 495 805	98,50%	39 475	0	14 465 443		7 987 696	-1 797 361		Chiffres en euros. Exercice social du 1er janvier au 31 décembre de chaque année
CAST Bénélux sa Rue Henininstraat 67 1050 BRUXELLES	64 452	-1 373 382	99,88%	69 871	69 871	1 380 598		1 421 069	120 322		Chiffres en euros. Exercice social du 1er janvier au 31 décembre de chaque année
CAST Italia srl Viale Teodorico 21/c. 20149 MILANO	10 200	0	99%	10 261	0	2 802 964		1 644 005	-73 022		Chiffres en euros. Exercice social du 1er janvier au 31 décembre de chaque année
CAST Sweden AB Box 570 Svärdvägen 21 182 15 Danderyd Sweden	10 926	-406 271	100%	11 451	0	724 507					Chiffres en euros. Exercice social du 1er janvier au 31 décembre de chaque année. Liquidation judiciaire en août 2002
CAST 18 Avenue Switzerland Louis-Casaï 1209 - Geneva	33 670	-240 218	98%	30 644	30 644	358 249		232 967	-120 028		Chiffres en euros. Exercice social du 1er Janvier au 31 decembre de chaque année.
CAST Paseo de la Castellana, 141 Edificio Cuzco IV 28046 Madrid	12 020	-1 219 074	100%	12 020	12 020	1 425 024		395 317	-137 358		Chiffres en euros. Exercice social du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
CAST GmbH Grünerburgweg 102 60323 Frankfurt am Main - Germany	25 000	-2 477 186	100%	25 000	25 000	2 344 361		1 865 090	-29 343		Chiffres en euros. Exercice social du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
PRESS & COMMUNICATION 3 rue Marcel Allégot 92190 MEUDON	60 980	-525 038	76%	46 344	0	520 416		84 702	-152 948		Chiffres en Euros. Exercice social du 1er janvier au 31 décembre de chaque année
C. Renseignements globaux sur les titres											
Participation dans les sociétés françaises				46 344	0	520 416					Chiffres en Euros
Participation dans les sociétés étrangères				198 727	137 535	28 113 614					Chiffres en Euros

Cours de clôture utilisés : cours moyen (CM) pour le CA et le résultat, cours de clôture (CC) pour les créances : livre Sterling au 31/12/08 CM 1,26 euros CC 1,05 euros ; Dollar Etats-Unis au 31/12/08 : CM : 0,68 euros - CC: 0,719 euros ; Franc Suisse au 31/12/08 : CM : 0,63 euros - CC 0,673 euros



Note n° 25 Tableau des provisions

RUBRIQUES ET POSTES (Modèle du BALO)	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice	Échéance à	
					moins d'un an	plus d'un an
Provisions pour risques	5 202 660	5 703 258	5 107 394	5 798 525	5 798 525	
<i>Provisions pour litiges (a)</i>	95 266			95 266	95 266	
<i>Provisions pour perte de change</i>	5 107 394	5 703 258	5 107 394	5 703 259	5 703 259	
Provisions pour charges						
<i>Provision pour impôts</i>						
Provisions pour dépréciation	17 724 730	16 324 724	13 753 007	20 296 447	534 082	19 762 366
<i>sur autres créances immobilisées</i>						
<i>* Contrat de liquidité</i>						
<i>sur titres de participation</i>	107 535			107 535		107 535
<i>* Filiale CAST INC</i>	39 475			39 475		39 475
<i>* Filiale CAST SUEDE</i>	11 451			11 451		11 451
<i>* Filiale PRESS</i>	46 345			46 345		46 345
<i>* Filiale CAST ITALIE</i>	10 261			10 261		10 261
<i>* Filiale CAST UK</i>	3			3		3
<i>* Filiale CAST BENELUX</i>						
<i>* Filiale CAST ALLEMAGNE</i>						
sur créances rattachées titres participation	2 755 384	48 366	786	2 802 964		2 802 964
<i>* Filiale CAST ITALIE</i>	2 755 384	48 366	786	2 802 964		2 802 964
<i>sur comptes clients</i>	385 084	148 998		534 082	534 082	
<i>* Filiale CAST INC</i>						
<i>* Filiale CAST SUEDE (a)</i>	78 587			78 587	78 587	
<i>* Filiale PRESS</i>		52 305		52 305	52 305	
<i>* Autres créances clients</i>	306 497	96 693		403 190	403 190	
<i>sur comptes courants</i>	14 476 728	16 127 360	13 752 221	16 851 867		16 851 867
<i>* Filiale CAST INC</i>	9 730 910	12 308 532	9 730 910	12 308 532		12 308 532
<i>* Filiale CAST SUEDE (a)</i>	724 507			724 507		724 507
<i>* Filiale PRESS</i>	439 401	520 417	439 401	520 417		520 417
<i>* Filiale CAST UK</i>	3 581 909	3 298 411	3 581 909	3 298 411		3 298 411
<i>* Filiale CAST BENELUX</i>						
<i>* Filiale CAST ALLEMAGNE</i>						
Total	22 927 391	22 027 982	18 860 401	26 094 972	6 332 606	19 762 366
Dont dotations et reprises d'exploitation		669 415	439 401			
Dont dotations et reprises financières		5 751 624	5 108 180			
Dont dotations et reprises exceptionnelles		15 606 943	13 312 820			



Note n° 26 Tableau de variation des capitaux propres au cours de l'exercice

TABLEAU DE VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	2007	2008
I. RESULTAT DE L'EXERCICE		
Résultat comptable	890 783	492 527
<i>Résultat comptable par action</i>	<i>0,07</i>	<i>0,04</i>
Variation des capitaux propres	55 220	6 857
<i>Variation des capitaux propres par action</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Dividende proposé	0	0
<i>Dividende proposé par action</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
II. TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES		
Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	17 036 968	11 372 717
Affectation du résultat à la situation nette par l'AGO	-5 719 471	890 783
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	11 317 497	12 263 500
Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	0	0
Variation du capital	0	0
Variation des autres postes	0	0
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	11 317 497	12 263 500
Variations en cours d'exercice	55 220	6 857
Variations du capital	13 288	2 376
Variations des primes, réserves, report à nouveau	41 832	4 381
Variations des provisions relevant des capitaux propres		
Contrepartie des réévaluations		
Variations des provisions réglementées et subventions d'équipements		
Autres variations	100	100
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	11 372 717	12 270 357
VARIATION TOTALE DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	55 220	6 857
Dont : Variations dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	0	0
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	55 220	6 857

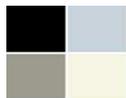
Le nombre d'actions total à la fin des exercices clos est le suivant :

	EXERCICE		
	2006	2007	2008
Nombre d'actions successifs	12 015 226	12 048 446	12 054 386

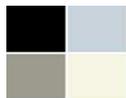
Note n° 27 Autres informations

La société Cast SA est la société mère d'un groupe consolidé. Toutes les filiales du périmètre de consolidation sont intégrées par la méthode d'intégration globale.

Le volume d'heures de formation acquis au titre du Droit individuel à Formation (DIF) au cours de l'année 2008 s'est élevé à 2 558 heures. Le solde restant à utiliser au 31 décembre 2008 est de 9 219 heures.



Il n'existe aucune politique de l'entreprise en matière d'imputation des droits au DIF sur les plans habituels de formation. L'utilisation faite sur l'année 2008 est de 130 heures pour l'ensemble des salariés.



2.4 RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

(Exercice clos le 31 décembre 2008)

Aux Actionnaires

CAST SA
3, rue Marcel Allégot
92190 Meudon

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société CAST SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

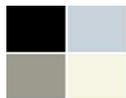
Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification de nos appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2008 ont été réalisées dans un contexte économique rendant difficile l'appréhension des perspectives d'activité. C'est dans ce contexte incertain que conformément aux dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance :

Votre société constitue des provisions pour dépréciation des créances Groupe, tel que décrit en note 1.3 de l'annexe. Nos travaux ont consisté, essentiellement, à examiner la cohérence d'ensemble et la vraisemblance des données, hypothèses et perspectives communiquées, en particulier à la lumière des éléments ayant trait aux périodes précédentes et aux réalisations correspondantes, à apprécier les explications de la direction à l'appui de sa



position. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations. Compte tenu de la taille de l'entreprise et des moyens dont à son échelle elle dispose, nous avons mis en œuvre une approche d'audit qui repose, de manière étendue, sur les contrôles substantifs.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III- Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels ;
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Neuilly-sur-Seine, le 3 avril 2009

Les commissaires aux comptes

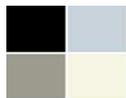
PricewaterhouseCoopers Audit

Bruno TESNIERE

MOORESTEPHENS SYC

SYC S.A

Serge YABLONSKY



3 ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

3.1 RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER

Monsieur Vincent DELAROCHE, Président du Conseil d'Administration

3.2 ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER

«J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées. »

Fait à Meudon, le 27 avril 2009

Monsieur Vincent DELAROCHE
Le Président - Directeur Général